Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, Nos. *1et 2 New York : Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* **4 - 17 janvier 2023**

TENTITIVE D'ASSASSINAT DE JOSEPH LAMBERT OU MISE EN SCÈNE ?

Mystère autour d'une attaque dirigée sur l'ex-président du Sénat

Une forte rumeur que l'ancien parlementaire aurait regagné Cuba...

Par Léo Joseph

Moins de vingt-quatre heures avant la fin du mandat du Sénat prévoyant la rentrée définitive chez eux des dix derniers membres de cette institution encore en poste, depuis le deuxième lundi de janvier 2020, l'information relative à une attaque armée sur le convoi de Joseph Lambert s'est propagée comme une traînée de poudre. Voilà plus de 24 heures depuis que tous les dix

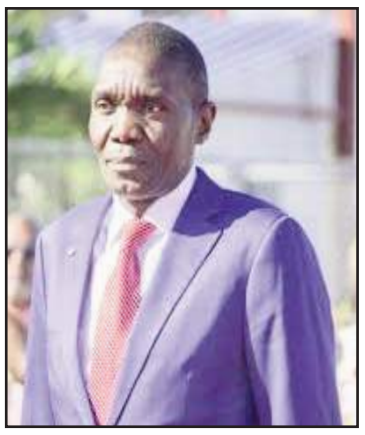

L'ex-sénateur Joseph Lambert s'auto-exile-t-il à Cuba ?

sénateurs, qui étaient en poste, jusqu'au deuxième lundi de janvier (9 janvier 2023) ont effectivement regagné leurs foyers, rien n'est sûr quant à la vérité sur l'événement qui s'était produit, alors que le parlementaire, qu'on appelle « *animal politique* », traversait l'aire du Bicentenaire, revenant ou s'acheminant au Sénat. La dernière rumeur, qu'on dit être « *crédible* », fait état de sa « *traversée* » à Cuba.

Pour certains, l'attaque contre M. Lambert s'est produite au moment qu'il sortait du Sénat. Pour d'autre, il a été intercepté par des bandits armés pendant qu'il se rendait au Parlement. Dans les milieux proches de la famille de l'ex-président du Sénat, il est rapporté que ce dernier aurait quitté le centre hospitalier, à Port-au-Prince où lui auraient été prodigués des soins, après qu'il eut été atteint de tessons de vitre de son véhicule blindé ayant essuyé des tirs de ces criminels. Cette phase de l'incident ce serait alors produite avant que l'ex-parlementaire n'ait abandonné sa voiture qui, fait-on savoir, aurait été abandonnée aux attaquants.

L'information relative au voyage de Lambert à La Havane fait suite à des rumeurs faisant croire qu'il aurait traversé en République dominicaine où il compte de puissants amis politiques et dans le monde des affaires, ainsi que d'importants biens matériels, notamment maisons et comptes en banque. Il faut préciser que, dans certains milieux politiques, à Port-au-Prince, l'idée

Suite en page 2

L'ACCORD POLITIQUE DU 21 DÉCEMBRE DANS L'IMPASSE

Ariel Henry pris entre deux feux...

Mirlande Manigat n'entend pas se laisser rouler dans la farine...

L'Accord du 21 décembre, Ariel Henry peine à vendre la marchandise.

Professeure Mirlande Manigat.

Par Léo Joseph

Prestidigitateur à l'image de Joël Moïse, dans la recherche d'une solution, à la crise multidimensionnelle, dans laquelle les PHT-Kistes et leurs alliés ont enfoncé Haïti, le Premier ministre de facto Ariel Henry ne fait pas bonne recette de ce qu'il croyait être son dernier pari. Il semble que l'apport de Helen Ruth Meagher La Lime, la représentante spéciale du secrétaire général des Nations

Suite en page 3

Sports

Le « Roi » Pelé est mort, pluie d'hommages dans le monde

Le Roi couronné par planète terre.

Par Jacques Brave

Edson Arentes do Nascimiento le Roi est mort. Le Brésilien Pelé, footballeur de légende, est décédé des suites d'un cancer du côlon compliqué d'une infection respiratoire causée par la COVID-19, le 29 décembre, ayant entraîné une hospitalisation de plus d'un mois, ont annoncé sa famille et l'hôpital Albert Einstein où il avait été hospitalisé, la veille de l'ouverture de la Coupe du monde Qatar-2022.

L'hôpital Albert Einstein a confirmé le décès d'Edson Arantes do Nascimento, Pelé, le 29

Suite en page 16

HAPPENINGS!

Why is Haiti still a member of the OAS Democratic Club?

Liszt Quitel, former Minister of Defense, sanctioned.

By Raymond A. Joseph

Last Monday, January 9, the second Monday of the month, marked the end of the mandates of the 10 remaining senators from among 30 whose mandates either ended constitutionally, or were shortened by executive dictate. Don't ask me how this was possible in a member state of the dem-

Continued on page 7

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 2

TENTITIVE D'ASSASSINAT DE JOSEPH LAMBERT OU MISE EN SCÈNE ?

Mystère autour d'une attaque dirigée sur l'ex-président du Sénat

Une forte rumeur que l'ancien parlementaire aurait regagné Cuba...

Suite de la page 1

de placer M. Lambert de l'autre côté de la frontière haïtiano-dominicaine était accueillie avec un grain de sel, pour la simple raison que, suite au régime de sanctions imposées par les Américains et les Canadiens à des membres de l'oligarques politique et des affaires, rendant ces derniers vulnérables à d'autres décisions, dans leur pays (Haïti) non encore définies, Joseph Lambert hésiterait à miser sur la protection de ses amis et alliés dominicaines, au cas où la Justice, dans les pays à l'origine des dispositions punitives, à son encontre, ou encore, en Haïti, à l'instigation de ces mêmes pays, auraient sollicité assistance juridique contre lui, dans l'État voisin.

Émettant des avis, sur le cas des victimes de sanctions, mais surtout sur celui de l'ex-sénateur du Sud-Est, des juristes haïtiens pensent que le terrain juridique serait plus mouvant sous ses pieds, en République dominicaine, qu'à Cuba. Une telle évaluation serait plutôt de l'avis des partisans dominicains de Lambert, qui lui donneraient plus de marges de manœuvres juridiques à La Havane plutôt qu'à Santo Domingo.

Dans le même milieu, où a été communiquée l'information indiquant son voyage en territoire cubain, on laisse croire qu'il a pu se rendre à l'île cubaine par avion privé, dans le cadre d'un «*voyage de santé* ». Pourtant aucun indice n'a été rendu public quant à son état de santé. Car un grand mystère entoure les incidents survenus, dimanche 8 janvier, au Bicentenaire.

Une autre source se disant également proche de la famille de l'ex-président du Sénat a insisté pour dire qu'il s'est rendu à Cuba pour un voyage de santé en urgence, étant en instance d'être opéré de l'œil.

Certains pensent encore que des doutes persistent sur l'état réel de la condition de M. Lambert, dont la condition de l'œil ne serait pas « *aussi grave* » que la victime voudrait le faire croire. D'aucuns pensent, dur comme fer, que le « *scénario de l'œil blessé* » aurait été monté pour justifier un voyage à l'étranger.

Qui a blessé ou tué qui ?

Il semble que toute la vérité ne serait pas de sitôt connue, en ce qui concerne l'attaque qualifiée de tentative d'assassinat de Joseph Lambert. Surtout que d'aucuns y voient une « *mise en scène*» orchestrée par l'ancien parlementaire.

Selon une version des faits accrédités sur les réseaux sociaux, son convoi a été attaqué par des hommes armés assimilés au gang d'Izo évoluant à Village de Dieu. Le véhicule dans lequel il se trouvait a essuyé des tirs qui auraient cassé les vitres infligeant une blessure à l'œil. Une photo de Lambert prise au centre hospitalier, où il se trouve interné, le présente avec l'œil gauche bandé. Pourtant, d'autres rapports laissent croire qu'il était blessé à l'œil droit.

Il semble que la victime aurait abandonné son véhicule blindé aux attaquants avant de s'embarquer à bord d'une motocyclette pour se faire transporter à l'hôpital. Aucune confirmation n'a été donnée relative à la mort d'un de ses gardes du corps, au cours de l'attaque.

Dans un message en vidéo diffusé par Joseph Lambert, il a déclaré avoir abattu lui-même un des agresseurs, qui ne savait pas qu'il était un « *franc-tireur* ».

Sans immunité, super vulnérable

Plus d'immunité pour les dix sénateurs qui restaient encore en poste, à partir du 9 janvier, Joseph Lambert se voit, désormais « *super vulnérable* ». Sachant qu'il a beaucoup de gens sur le dos, surtout des parents de personnes qui auraient été assassinées par ses gangs armés, il se démène comme un beau diable pour se mettre à l'abri. Dans ce cas, la sûreté pour lui n'est pas au rendez-vous en Haïti. Il est donc urgent de mettre l'océan entre lui et son pays. Et la République dominicaine est loin d'être le lieu indiqué pour qu'il se sente en sécurité.

La décision de se rendre à Cuba est donc la meilleure qu'il puisse prendre, au lendemain du jour qu'il a perdu son immunité.

Mais Joseph Lambert a d'autres soucis, il ne sait pas si Ariel Henry, faisant tout pour plaire à la communauté internationale, afin de se perpétuer au pouvoir, ne serait pas disposé à faire toutes sortes de concessions le concernant aux pays dispensateurs de sanctions. Cela est surtout vrai pour les Américains, dont la Drug Enforcement Administration (DEA) a un dossier sur lui, qui porte sur des activités illicites et criminelles : trafic de drogues, transport de ces produits, par bateau et par terre, entretien de gangs armés, commanditaires d'assassinats, etc. Après avoir passé plus d'une dizaines d'années sous le manteau de l'immunité parlementaire, le 9 janvier serait donc le signal d'une action pour lui régler des comptes restés en souffrance depuis plus d'une décennie.

Dans l'ignorance des décisions, qui pourraient être prises, à son encontre, il est plus sage pour Joseph Lambert de se mettre à l'abri, dans un lieu où les bras de la Justice de certains pays, particulièrement américaine, sont difficiles à atteindre.

L.J.

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 3

L'ACCORD POLITIQUE DU 21 DÉCEMBRE DANS L'IMPASSE

Ariel Henry pris entre deux feux...

Mirlande Manigat n'entend pas se laisser rouler dans la farine...

Suite de la page 1

Unies, Antonio Guterres, ayant embarqué l'ex-sénateur Mirlande Manigat dans le projet, soit voué, de très tôt, à l'échec. En sus du fait que le « *Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes* », soit mal accueilli par la communauté internationale, ce dernier projet du Dr Henry se trouve heurté au rejet des partis politiques ayant recueilli le plus de suffrages, aux dernières élections générales. Mais, pire encore, les patrons sortent insatisfaits de la dernière solution, dont il a accouché.

En effet, bien que l'annonce ait été faite avisant l'acheminement de l'Accord du 21 décembre 2022 à *Le Moniteur*, l'organe de presse gouvernemental, pour être publié, les trois membres du Haut Conseil de la transition (HCT), Mirlande Manigat, Calixte Fleuridor et Laurent Saint-Cyr, tardent à recevoir l'investiture. Il semble que le chef du gouvernement de facto se soit livré à un jeu de « *marronnage* » par rapport à ces trois personnages exigeant de prendre logement dans un local administratif officiel. Bien que le pays soit confronté à des contingences budgétaires aigües, Ariel Henry cherche à loger l'espace de travail de cette structure dans un hôtel. D'après les informations disponibles, les administrations de deux établissements hôteliers ont repoussé la demande de logement sollicitée par la primature, laissant croire qu'une telle idée n'est pas accueillie favorablement. Car, vu l'hostilité qui caractérise l'attitude du pays, à)l'égard des démarches ayant accouché de l'Accord du 21 décembre, les propriétaires d'hôtels ne veulent exposer leurs établissements à la fureur du public susceptible d'y susciter des bris.

Dans les milieux proches de la professeure Manigat, se fait état de l'opposition systématique à l'établissement des bureaux du HCT, dans des suites d'hôtel, alors que des espaces officiels restent vacants. L'attention est, de ce fait, attiré sur le Palais national, dont le budget de fonctionnement est régulièrement reconduit. Mais la primature reste muette quant à l'affectation des ressources attribuées à la présidence, alors que la double fonction d'Ariel Henry lui offre la primature pour loger ses espaces de travail. D'aucuns pensent qu'il fait du Palais national un no man's land aux membres de la HCT, pour éviter de se faire infliger un coup d'État. Une possibilité bien réelle, vu l'humeur anti-Henry qui imprègne les esprits, à travers la République, susceptible d'influencer la tendance

Le pasteur Calixte Fleudiror ne peut toujours pas changer de métier.

de putschistes faisant flèche de tout bois.

À la lumière de ces faits, on ne peut pas dire qu'Ariel Henry a le tout dans le sac, par rapport à l'Accord du 21 décembre 2022. Il semble que Mirlande Manigat hésite à se laisser « *rouler* » par le Premier ministre de facto. Ce serait donc à tort de croire que la visite que lui a rendu Mme La Lime, chargée du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) aurait pour motif de discuter de questions relatives à la sécurité, à la réforme constitutionnelle et au référendum. En tout cas, pas au moment où la doyenne du Regroupement des démocrates nationaux progressistes (RDNP) menace de claquer la porte. Cette situation reste à élucider, surtout quand le Dr Henry refuse de lâcher un seul pouce de terrain, en terme de concessions à l'ex-sénatrice. Voilà une première couche d'obstacles auxquels est confronté l'Accord du 21 décembre.

Les principaux partis politiques absents de l'Accord du 21 décembre

Nonobstant le tapage médiatique orchestré autour de l'Accord du 21 décembre, dans les milieux proches d'Ariel Henry et de ses alliés politiques, les options de ce dernier ne font pas l'unanimité au sein de la classe politique. Alors que se multiplient, dans la presse et les media sociaux, les interventions condamnant le « *Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes* » et le HCT, les partis politiques les plus représentatifs du pays s'inscrivent en faux contre la solution qu'Ariel Henry offre à ses patrons de la communauté internationale pour résoudre l'interminable crise sociopolitique, devenue aussi crise humanitaire.

En effet, l'Organisation du peuple en lutte (OPL), Fanmi Lavalas et Pitit Dessalines, ainsi que Ayiti Ann Aksyon (AAA) les partis politiques les plus performants, aux dernières élections générales, s'érigent en opposants à l'Accord du 21 décembre. Le Premier ministre de facto est unanimement accusé de créer les conditions pour organiser un scrutin fait sur mesure. En ce sens, il ne fait que répéter ses démarches antérieures qui lui ont valu d'être ostracisé par les différents interlocuteurs, même ceux qui s'étaient pourtant engagés dans des précédents accords.

L'opposition vouée au «*Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes* », ou Accord du 21 décembre, s'énonce sans appel par les tenants de l'Accord de Montana ayant condamné fermement ce qu'ils qualifient d'initiative d'Ariel Henry pour faire triompher ses intérêts personnels sur ceux de la nation. Intervenant, tour à tour, lors d'une conférence de presse, Marjorie Michel, ex-ministre de la Condition féminine, et Fritz Alphonse Jean, ancien gouverneur de la Banque centrale, « *président élu* » du groupe de Montana, ont brutalement rejeté le dernier Accord du Dr Henry. Ils lui reprochent, dans le cadre de ce dernier protocole, de créer les conditions d'accoucher des « *élections dirigées* », c'est-à-dire en vue de remettre le pouvoir à une personne qui avait été choisie d'avance. En ce sens, ils le font passer pour les mêmes dirigeants dévoyés qui, en 2010-2011, avaient œuvré pour exécuter les basses œuvres du Département d'État (communauté internationale) ayant amené le chanteur misogyne Michel Joseph Martelly au pouvoir.

Ce dernier argument est vraiment de taille, et résume toutes les accusations portées contre le *Parti haïtien tèt kale* (PHTK). Car initiés par Martelly, les premiers éléments de la crise multiforme, qui gangrène le pays, depuis plusieurs années, s'aggravant de semaine en semaine, jusqu'à ce point, sont imputables au président-musicien, s'autoproclamant « *Bandit légal* » qui, de concert avec son Premier ministre d'alors, Laurent Salvador Lamothe, avait initié l'organisation des petits bandits devenus les gangs dangereux, semant la désolation et la mort dans tout le pays.

Suite en page 9

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Frantz
Photo & Video Studio
Phone: 718.953.4990/ 917.513.2118
Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

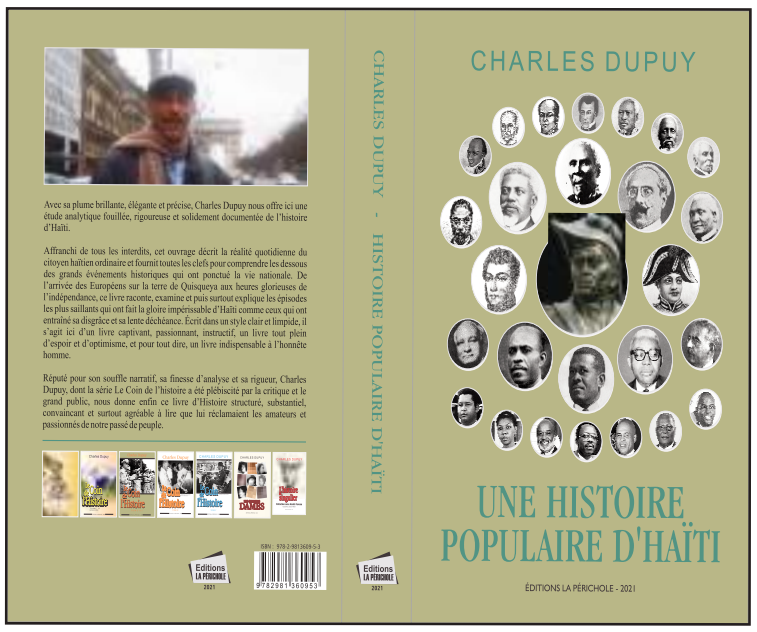

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 4

LE COIN DE L'HISTOIRE

Le lycée Philippe-Guerrier du Cap-Haïtien

Par Charles Dupuy

Fondé en 1844 sous l'administration du président Philippe Guerrier, le lycée national du Cap-Haïtien sera, avec celui de la ville des Cayes, le premier lycée établi en dehors de Port-au-Prince. Les deux institutions, celle du Cap de même que celle des Cayes, portent le nom de leur président fondateur comme le voudra désormais la tradition. C'est celui qui occupait le poste de ministre de l'Instruction publique dans le gouvernement de Philippe Guerrier, le très progressiste Honoré Féry qui prit l'initiative d'ouvrir ces deux institutions de même que les premières écoles communales qu'il répartira à travers le pays.

On ne compte plus les hommes politiques célèbres qui auront fréquenté le lycée Philippe-Guerrier du Cap. Citons Demesvar Delorme, l'auteur des *Théori ciens au pouvoir*, un ouvrage couronné par l'Académie française et qui eut lui-même pour élève Oswald Durand; Anténor Firmin qui aura eu pour professeur en classe de philosophie un normalien, M. Zeff, membre éminent d'une mission pédagogique française; le Dr Rosalvo Bobo, illustre homme politique, l'auteur du célèbre pamphlet *Never*, qu'il opposait aux Américains avant l'Occupation; de même que les présidents Cincinnatus Leconte, Davilmar Théodore, Vilbrun Guillaume Sam, Élie Lescot, Émile Jonassaint et d'autres...

Signalons qu'au début de l'-Occupation américaine, le ministre de l'Instruction publique, le Dr Léon Audain, ferma d'autorité tous les lycées de la République, à l'exception de celui de la capitale, le lycée Pétion. Pour expliquer sa décision, le ministre déclara que la République d'Haïti n'avait pas les moyens matériels d'instruire gratuitement autant d'élèves sur son territoire. Le lycée du Cap ne rouvrira ses portes que bien après le départ du ministre Audain, soit une quinzaine d'années après l'entrée en vigueur de son décret obscurantiste.

Le premier directeur du lycée Philippe-Guerrier du Cap s'appelait Louis Nadal, ce dernier était un ami du président Guerrier et un professeur émérite du lycée Pétion. Il faut savoir qu'à cette période, le prestige et l'influence d'un directeur de lycée étaient immenses. Ainsi, jusqu'aux années 1940, pour entrer à l'École de médecine, l'élève n'avait qu'à présenter une simple note de recommandation du directeur de son lycée. On retiendra de plus que c'est très souvent parmi les directeurs de lycée du pays que l'on choisissait les ministres de l'Instruction publique. Certains directeurs du lycée, comme, par exemple, Louis Mercier, resteront très longtemps en poste et feront leur marque sur l'établissement. Après Louis Mercier viendront Georges Marc, Paul Artaud, Raymond Gracia, Pradel Péan, Louis D. Hall, Dumas Michel, Guillaume Desrosiers, Arnobe Toussaint, Ruben Charles, Josué Lamour, etc. Le directeur était toujours assisté d'un censeur (Alfred Angrand, Rodrigue Gaspard, Joseph Thomas, Jose Wasenbeck, etc.) qui tenait le rôle de préfet des études de l'établissement, alors que le surveillant général s'occupait de la discipline. Il serait impossible de dresser ici la liste de tous ces valeureux professeurs qui ont éduqué des générations d'élèves. Citons seulement Oswald Durand, Murville Férère, Jacques Magloire, Gaston Sam, Christian Werleigh, Émile Auguste, Raoul Angrand, Maurice Péan, Pierre Gonzalès, Lefort Valcourt, Fernand Victor, Nelson Bell, Charles et Henri Pasquis, Jacques Agénor, Serge Boisette, Roger Buon, Jean Charles, Adrien et Clémenceau Fouché, Luc Mathurin, Claude Nelson, Joseph C. Pierre, Jeannet Pierrot, Louis Toussaint, Michel Gilles, Joseph Darcelin, Constant et Raymond Daquin, le R.P. Augustin, René Vincent, Jacques Voltaire et puis aussi la cohorte des jeunes normaliens, Yanne Bright, Michelle Desroches, Jean Vital, Callisthène Féquière, Camille Julien, Michel François, Reynold Metellus, Gabriel Méhü, Vilard Nelson, ,Jean Bernardin, Jacques Mathias, etc. Sous la conduite de ces professeurs, on verra les élèves du lycée briller sur la scène dans des pièces de théâtre classique, participer à des floralies de poésie, publier *Flèche*, un petit journal étudiant lu dans toutes les écoles de la ville et d'ailleurs, remporter de multiples tournois sportifs, se réunir dans des associations culturelles de haute tenue, comme le Cercle Louis Mercier ou l'Académie de la Jeune culture.

Le lycée du Cap était une école secondaire de garçons où, selon les règles, l'élève entrait en 6e et finissait ses études en classe terminale. Aucun élève ne pouvait s'inscrire dans les classes intermédiaires que s'il était le fils d'un fonctionnaire de l'État ou bien encore celui d'un officier de l'Armée, qui serait arrivé dans la ville au cours de l'année scolaire, suite à un transfert. Jusqu'aux années 1960, le lycée du Cap desservira les populations des départements du Nord, du Nord-Ouest et du Centre. Ses élèves venaient de Fort-Liberté, de Ouanaminthe, de Port-de-Paix, de Hinche, de Plaisance, du Borgne, de la Baie de Henne, du Môle Saint-Nicolas, du Limbé, de Pilate, de Saint-Michel de l'Attalaye, etc. Entre-temps, le lycée était devenu une école mixte où les filles étaient admises dans les classes terminales (les premières s'appelaient Irène et Marie-Lise François, Gisèle et Rose-Thérèse Appolon, Josette Eyma, Marie-Lucie Sterlin, Aglaé Prophète, Paule Léveillé, Yolaine Cartright, Marie-Odile Daguindeau, Gladys Blot, Marie Jean-Pierre, Gisèle Piou, Georgette Werleigh, Elsie Menuau, etc.). Quelque dix ans plus tard, les filles entraient dans les classes du premier cycle, et aujourd'hui, elles sont aussi nombreuses que les garçons.

En mai 1956, la Police arrêtait Thimoléon Innocent, le jeune frère, âgé de 12 ans à peine, de l'activiste Luc B. « *Coco* » Innocent, et qui, son bidon d'essence à la main, tentait d'incendier l'établissement, à la faveur de la nuit. C'-était l'époque où l'opposition visait à renverser le président Paul E. Magloire, au moyen d'une vaste campagne de terrorisme urbain. C'est d'ailleurs sous le gouvernement de Paul Magloire, lui-même un ancien du lycée, que l'on construira les nouveaux locaux de l'-école. Magloire jugera alors utile de venir personnellement au Cap, afin de poser la première pierre du nouvel édifice. Notons ici que les travaux de construction du bâtiment cesseront, immédiatement après la chute de Magloire, en décembre 1956, pour ne reprendre que quelque cinq ans plus tard. Après l'inauguration de ces nouveaux locaux, le lycée disposait de son auditorium, de sa cafétéria, de ses salles de laboratoire et des appartements privés du directeur.

À l'arrivée de la dictature duvaliériste, le lycée fut témoin de quelques drames, dont seront victimes élèves et professeurs. C'est ainsi qu'un matin de 1960, on vit déboucher le chef de la Police, le capitaine Tony Pierre, suivi de quelques sbires. C'était pour arrêter un élève qui, la veille, avec ses camarades, chantait « *Nou prepare* » dans un cortège du carnaval. Alors que ces élèves voulaient signifier qu'ils étaient prêts à affronter les prochains examens, les tontons-macoutes comprirent plutôt qu'ils se disaient prêts à combattre le régime en place. Un an plus tard, ce sera une horde de miliciens duvaliéristes qui pénétreront de force dans l'enceinte du lycée au motif qu'ils voulaient chasser de son poste Robert Bazile, le directeur du Poté-Colé, un programme d'assistance américaine. Le malheureux professeur d'anglais, Luc Thimothée, qui osa résister aux miliciens, qui envahissaient sa classe, fut horriblement molesté par ces derniers et n'échappa que de justesse à son lynchage, cela, grâce à l'intervention *in extremis* de ses élèves.

Vieille institution fondée, il y a tout près de deux siècles, le lycée du Cap a pour devise « *Le soleil luit pour tous* ». Au fil des années, il continue de maintenir ses vieilles traditions de qualité et d'excellence et nous pouvons espérer qu'il le fera encore longtemps, au plus grand bénéfice de la jeunesse haïtienne.

C.D. (514) 862 7184 coindelhistoire@gmail.com

LE COIN DU POÈTE

La troisième guerre
À mes amis de Casale

Poème de Saint-John Kauss

Je plante mes oignons et
choux mes melons d'eau
douce
Pour cacher ma paranoïa de
la faim.
Je sème pour récolter l'arbre-
à-pain, les petits pois verts,
Les piments doux, le riz des
marais, la mangue douce,
L'abricot mûr et les noix.
Je nettoie ma terre pour la
prochaine saison des pluies,
Et des tisseurs de fil d'arai-
gnée à tisser du haut des char-
pentes de grenier.
Je méprise cette troisième
guerre de l'Ukraine saccagée
De ces hommes en morceaux
qui font sauter ponts et gratte-
ciels,
De ces femmes âgées et illet-
trées qui se sauvent dans des
trous,
De ces enfants et adolescents
regrettés qui s'enfuient en
Pologne.
Ô terre d'accueil d'une race
trop occupée à enjamber le
ciel,
L'Ukraine qui trahit aux yeux
des Russes cette terre mêlée
d'avant le Paradis,
Cette terre d'une même race
vieille plus que la France des
colons,
Plus que l'Allemagne des
Aryens, plus que les peuples
du Caucase,
Plus que les Tartares de la
Crimée, plus que les Slaves
des Balkans.
Serait-ce de mieux les identi-
fier et reconnaître
Cceux qui habitent l'Europe
vers l'Asie tant commentée ?
Je navigue mais je ne rame
pas pour la mort de l'homme,
Ni d'un homme aux pieds de
guerre,
L'Amérique qui regarde l'ef-
facement de l'Ukraine,
Sans demander pardon aux
colibris de l'hiver.
Ô terre de femmes anciennes
au visage des mots et de la
langue,
Plus vaste que le dialecte de
l'Africain.
Ô sujets d'un Roi
désordonné ! Ô peuple de
neige et de givre,
Il n'y aura plus le socle aux
amoureux,
Plus le temps d'aimer avec
courtoisie,
Ni le port des fleurs à la fian-
cée,
Ni le surplus d'enfants aimés
à court et long terme,
Mon amour qui s'en va tuer
en guerre
Reviendra criminel attitré et
décoré de la légion des
tueurs.
Mon fils qui ne joue plus aux
dés,
Tentera sa chance dans la
vente d'armes pour l'Ukraine,
Sèchera ses cours du lycée
pour la Démocratie,
Abandonnera Sacha au milieu
d'une bonne grossesse.
Je prépare épices et vinai-
grettes pimentées
Pour contrarier le temps de
mes dix-sept ans,
Le manichéisme de mes cica-
trices,
Mes dépressions et mon hor-
reur d'être sans soleil.

Saint-John Kauss
Gatineau (Québec),
09/01/2023

Kenbe fèm

Ane ale, ane vini !
Se lojik lavi
Gendejou se kèkontan
Genmoman se dlo nan je
Gendefwa se fyèl pete !
Men, lavi a son akòdeyon
Pou melodi blayi
Fòk w rale devan
San w pa bliye dèyè !
Mwen pa konn nan ki
Bondye w kwè
Si paw la pa konn renmen
Anverite l poko Bondye !
Koze ak Bondye paw la
Jwe akòdeyon an
Chèche melodi a!
Kenbe fèm! Pa moli !
Lavi paka fini
Si lanmou pa kaba !

Camy Dépas
Premye janvye 2023

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 5

Résumé de la thèse de doctorat intitulée : La violence haïtienne contemporaine : état, identité et représentation

1. Extrait du rapport de la professeure Silke Jansen de l'Université Friedrich Alexander Erlangen (Allemagne), évaluatrice.

La thèse intitulée « La violence haïtienne contemporaine et sa mise en discours dans la presse écrite : état, identité et représentations » est élaborée par Mick Robert Arisma en vue du grade de docteur en sciences du langage de l'Université Paul-Valéry Montpellier III. Elle comporte 447 pages, dont un sommaire, un résumé en français, en créole haïtien et en anglais, une liste des sigles et acronymes utilisés, une introduction générale, l'analyse proprement dite, une conclusion générale ainsi qu'une bibliographie et une table de matières (identique au sommaire).

Elle se propose d'examiner le discours sur la violence dans la presse haïtienne, dans le but de cerner les aspects identitaires et ontologiques qui la caractérisent, et montrer ainsi qu'il existe une violence caractéristique de l'identité haïtienne.

Le texte central de la thèse comporte quatre chapitres : 1. La violence haïtienne : Conceptualisation, représentation et médiatisation (pp. 28-111), 2. Presse écrite haïtienne et mise en discours : Les enjeux éditoriaux de l'information sur la violence (pp. 112-197), 3. Présentation et représentation de la violence dans la presse écrite : Vers la définition d'une violence haïtienne (pp. 198-266), et 4. La violence haïtienne contemporaine : Origines, causes et conséquences (pp. 267-403). S'ensuivent une conclusion générale (pp. 404-411), ainsi qu'une bibliographie (pp. 412-442).

Le premier chapitre se concentre sur la notion de violence et le problème de sa définition, son rôle dans l'histoire et dans la société haïtienne, ses entrelacements avec l'identité et la culture, ainsi que sa relation avec la violence à travers le discours médiatique. Sont expliqués les différents volets de la violence (sociétale, endémique, politique, économique, symbolique, etc.).

Rpbert Arisma

Le deuxième chapitre brosse un tableau du paysage médiatique haïtien, y inclus la diaspora aux États-Unis. Sont présentés les cinq organes de presse sur lesquels s'appuie l'analyse (Haïti en marche, Haïti-Observateur, Haïti-Progrès, Le Matin, Le Nouvelliste), avec leurs positionnements idéologiques, qui se traduisent dans une ligne éditoriale spécifique. En plus, le chapitre présente quelques réflexions sur les conditions de production du discours médiatique, ainsi que sur la distinction entre presse d'information et presse d'opinion sous la perspective de l'idéal de l'objectivité.

Le troisième chapitre contient l'analyse proprement dite. Sont examinées « la présentation et représentation de la violence » dans chacun des organes médiatiques choisis.

Finalement, le quatrième chapitre discute les origines, causes et conséquences de ce que l'auteur appelle « la violence haïtienne contemporaine », qui se cristallisent dans quelques concepts et mots dont l'auteur propose une analyse historique et linguistique (p.ex., zenglendo, chimères, Père Lebrun, dechoukaj, etc.).

La conclusion résume les faits saillants des chapitres précédents.

Parmi les résultats, nous tenons à signaler les suivants : La violence haïtienne tire ses origines dans l'époque coloniale et ses manifestations se laissent aussi constater sous le régime politique dictatorial duvaliérien mais aussi à la période post-dictature. Les journalistes de cinq organes médiatiques haïtiens se positionnent vis-à-vis de certains actes de violence, en accord avec la ligne éditoriale et la déontologie professionnelle respectives.

Finalement, le travail contient le premier inventaire d'un vocabulaire spécifiquement haïtien de la violence, en expliquant ses origines ainsi que son emploi dans la presse. La thèse présente donc une contribution importante à une meilleure compréhension du langage médiatique en Haïti, un sujet relativement peu étudié. »

À titre indicatif, cette soutenance s'est déroulée sur la plateforme numérique Zoom au local de l'Agence universitaire de la Francophonie à Port-au-Prince, le mardi 13 décembre 2023. Le jury était composé, outre l'évaluatrice Madame Jansen, des codirecteurs de thèse, MM. les professeurs Arnaud Richard, Université de Toulon (France), Renauld Govain, Université d'État d'Haïti, et Didier Tsalla Effa, Université de Limoges (France). Une douzaine d'invités dont des journalistes et collègues professeurs, assistaient aux débats suite auxquels le jury s'est concerté pour conférer le grade de docteur en Sciences du langage à l'impétrant.

De g.- à d, Jean-Robert Joachim, dir. de Le Nouvel Informateur, Lionel Sanon, dir. de cabinet au Rectorat de l'UEH, Jean-Baptiste de Mega Star, Samuel Vincent, prof. à l'Académie nationale de la PNH, l'impétrant Bonel Oxiné, prof. à la Faculté de Linguistique appliquée de l'UEH, Othson Otilien, du Centre Pen Haïti.

La formation doctorale de M. Arisma, effectuée en France, de 2016 à 2019 inclusivement, s'est déroulée dans le cadre d'un accord de coopération entre les universités d'État d'Haïti et Paul Valéry de Montpellier 3. Cette coopération a été pilotée par le professeur Arnaud Richard devenu codirecteur de la thèse réalisée en cotutelle, de concert avec le professeur Renauld Govain, doyen de la Faculté de Linguistique appliquée.

Le concerné, après des études de Master en didactique du français langue étrangère (FLE), à l'Université des Antilles et de la Guyane, branche Martinique (2005-2010), enseigne à la Faculté de Linguistique appliquée de l'Université d'État d'Haïti. Pour rappel, M. Arisma, qui a fait aussi des études supérieures de premier cycle, à la Faculté de Linguistique appliquée, de 2000 à 2004, est journaliste de métier et a collaboré à Haïti-Observateur, hebdomadaire haïtien basé à New York, entre fin 1992 et janvier 2010, c'est-à-dire jusqu'à la veille du tremblement de terre du 12 janvier.

À qui et comment dire Bonne Année 2023 !

Par Henri Piquion

J'ai hésité avant de me décider à écrire ce texte, car que signifie Bonne Année cette année. J'ai même souhaité ne pas devoir l'écrire même si j'ai pris l'habitude de m'adresser à mes compatriotes au début de chaque année. J'ai aussi hésité à lui donner un titre, car j'ai pensé d'abord à poser la question "Oui mais! Mais quoi?" Mais quoi en effet? Sans une réponse à cette question il ne reste que le Oui, l'acceptation que Ariel Henry puisse demander à la "communauté internationale" d'occuper militairement notre pays et que la "communauté internationale" réponde positivement à cette demande.

À la publication de la lettre de Ariel Henry ma réponse a été NON à l'occupation parce qu'elle ne pouvait être que NON. Elle l'est encore aujourd'hui après bientôt trois mois et le sera toujours. Cependant certaines personnes m'ont rappelé des faits que nous connaissons tous, mais qui restent des faits à connaître tant que nous n'avons pas pris la mesure de la déstructuration psychique de ceux qui les vivent au quotidien. Apprendre qu'une jeune étudiante infirmière a été enlevée, violée, torturée, assassinée puis jetée à la poubelle ne nous informe pas de la dépression, du désespoir, de la révolte contenue de ses parents et de ses amis. Il y a les faits dont on entend parler, il y a le tragique vécu de ceux qui en souffrent. Quelque chose doit être fait pour que cela cesse, pour que les gangs et leurs patrons soient mis hors d'état de nuire. Définitivement sans autre considération que celle de libérer le pays de la mort par les gangs par la mort des gangs.

La description qui ne pouvait pas m'être faite des états d'âme des victimes mais que j'ai essayé de ressentir m'a fait comprendre, j'en étais déjà conscient d'ailleurs, qu'un NON pur, même si l'histoire de nos occupations subies le justifie pleinement, risque d'envoyer aux gangs et indirectement à la population qu'en Haïti les crimes restent impunis. La faiblesse chronique de la PNH et de l'appareil judiciaire face aux gangs ne ferait que justifier ce défaitisme. J'ai donc écrit NOU BÉZWEN YON KOUT MEN pour redire NON à l'occupation appréhendée et reconnaître en même temps que le rapport des forces actuel doit être inversé au profit de la PNH et des FAd'H afin qu'elles puissent affronter les gangs tout puissants. C'était une façon de dire NON mais. Mais quoi? Tout ce que je pouvais espérer, c'était que la "communauté internationale" apporte une "assistance technique" et des équipement appropriés aux FAd'H et à la PNH et que ces deux corps débarrassent le pays radicalement, définitivement des gangs et de leurs complices politiciens et affairistes. Radicalement et définitivement signifient physiquement, et ce travail doit être fait par nos forces nationales de sécurité et non par des étrangers à qui nous reprocherons demain d'avoir tué de nombreux Haïtiens. J'ai donc dit NON mais.

En même temps j'ai pu constater que certains individus qu'on aurait pu associer à un OUI sans nuances ont précisé que leur OUI équivalait à un OUI mais. Déjà ils avaient dit NON et OUI. "Non à une force militaire d'occupation

Suite en page 14

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Youn lane fini, youn lòt kòmanse, ki sa k regle pou peyi a ?

Dòdinè, chef Leta yo pale ak pèp yo alafen youn lane. Lè sa a yo bay youn rapò, sa yo rele ***"bilan"*** an franse, sou sa k te reyalize pou peyi a pandan 12 mwa. Nou pa konn pouki rezon, ann Ayiti sèl chef peyi a, Premye Minis/ Prezidan Ariel Henry (Aryèl Anri) pa di youn mo sou tou sa l te reyisi pou pèp Ayisyen an nsn lane 2022 a. Sè ke l admèt pa gen anyen de byen pou l di.

Men chèf Polis la, Frantz Ēlbé li-menm, te bay youn rapò pou l di kijan li satisfè de premye lane li anchaj Polis la. Msye bay chif konbyen arestasyon ki fèt, sitou pami gang yo. Li di konbyen nan plan bandi yo polisye dejwe. Men l pa di anyen sou konbyen polisye ki pèdi lavi yo.

Poutan, nou t ap tann pou l te sonje tout polisye ki tonbe anba men gang. Gen youn polisye gang t al pran anndan legliz, jou dimanch, nan zòn Kwadèboukè. Y ale avè l, avèk tout machin ni yo te sezi, epi yo voye l nan peyi san chapo. Jouk kounnye a Lapolis pa janm di anyen sou sa. Kote machin polisye a? Nou panse, omwens yo te ka jwenn ni epi fè regleman kilfo ak bandi yo. Nad marinad!

Bagay ki pi chokan se lè nou pa tande youn ti mo an memwa direktè jeneral Adademi Polis la, kote polis antrene anvan yo diplome. Enben, gang te ansasinen Harington Rigaud pandan li t ap sot nan travay li sou *Route Frères* nan Petyonvil. Epi se tou lòt jou, 15 desanm nan, yo te chante antèman l. Kòmsi sa yo di an franse a se vre : « *Les morts on torts!* » Sa ki mouri zafè a yo. Men nan kisa nou pran ann Ayiti.

Lè se gang ki an kontwòl, Premye minis oblije kite zòn kote'l gen biwo l

Kit se pou Premye minis, kit se pou chèf Polis, ki sanble pa okouran de sa k te pase nan lane 2022 a, n ap bay kèk bagay pou montre ke swa se movèz fwa ki fè yo pa di anyen de sa, osnon se wont yo wont. Vwala ke gang gen plis otorite pase yo. Alò, yo fèmen bouch yo. Lè younn pale se pou bay tèt li satisfaksyon, san di anyen de vrè de sitiyasyon peyi a.

Se depi premye jen lane 2021, anvan yo te ansasinen prezidan defakto Jovenel Moïse (Jovnèl Moyiz) la, nan dat 7 jiyè 2021, ke gang te pran kontwòl Matisan, la anba bouch Pòtoprens, sou Wout Nasyonal nimewo 2 a. Toudenkou, yo te bloke kapital la, ki pa t ka an kontak pa tè avèk 4 depatman nan peyi a : Sid, Grandans ak Nip, sa yo rele Gran Sid la, epi tou Sidès, kivedi zòn Jakmèl. Menm lè a tou, 3 gran vil nan depatman Lwès la, ki depann de Pòtoprens kòm kapital administrativ yo, te koupe tou : Tigwav, Grangwav ak Leyogán. Sa fè 19 mwa depi gang an kontwòl Matisan! Kidonk,

Jan nou wè l la, Premye minis la pa t vrèman an kontwòl tout peyi a pandan tout lane 2022, epi 7 mwa nan lane 2021. Menm Pòtoprens kote l sanse gen biwo l, li pa t vrèman kontwole. Gang te fè msye kouri kite biwo nòmal li nan Bisantnè a, al refije lakay li. Wi, depi 10 jen, 2022, se nan rezidans prive l, nan katye boujwa ki rele Musseau (Miso) a ke Premye minis la ap fonksyonnen. De ki prevyen ?

Antouka, gang Vilaj de Dye, sou lèzòd chèf gang yo rele « *Izo 5 Segonn* », te pran kontwòl Tribinal premye enstans lan, sa k pi enpòtan pase tout lòt yo nan kapital la. Sè twouve ke biwo Premye minis la pa twò lwen ak Tribinal premye enstans lan. Atansyon pa kapon, swa-dizan chèf nasyon an kouri kite zòn nan pou gang pa kidnape l. Vwala youn gwo akonplisman gang, ki montre feblès sa yo rele gouvènman ann Ayiti a.

Gen 2 semèn de sa nou te tande gang nan zòn Matisan fè rekonsilyasyon antre yo epi yo pral kite trafik vin tounen nòmal jan sa te dwe ye oparavan, nan youn peyi ki pa vrèman ni gouvènen ni administre, jan defen avoka Monferrier Dorval (Monferye Dòval) te di, Men lè yo bay lapolis defi pou met pye nan zòn kote y ap opere, lè se yo menm, gang yo, ki di kilè y ap leve anbago a sou 4 depatman yo, sa pa ka youn lwanj pou gouvènman an. Se poutèt sa Prenye minis la pa di anyen sou pwoblèm Matisan an, menm si sa regle vre. Omwens, li sensè fwa sa a, li ret bouch be.

Gang fè gwo ansasinay, epi gouvènman pa ka touche yo

Nan tout gwo akonplisman gang yo fè nan lane 2022 a, ke gouvènman an pa leve youn ti dwèt pou fè anyen, gen 2 gwo ansasinay nan zòn Laboul 12, ki atire plis atansyon pase tout. Premye a se ansasinay Yvon Buissereth (Ivon Biserèt), ansyen senatè nan Sid, ki t ap travay nan gouvènman an nan Afè Sosyal, espesyalman sou kesyon lojman. Se nan dat 7 out (dawou), gang Ti Makak yo te konmèt zak sa a. Yo te touye chofè Mesye Biserèt la tou, Ronald Joseph Monplaisir (Ronal Jozèf Monplezi), epi met dife sou yo tou vivan.

Gouvènman pa fè okenn ankèt sou sa, ni tou nou pa tande anyen fèt pou chase gang yo. Se konsa 3 mwa pita, nan dat 28 oktòb, gang Laboul 12 yo tou ansasinen Eric Jean-Baptiste (Erik Jan-Batis), ke tout mounn konnen kòm fondatè bòlèt ki rele Pè Etènèl la. Anplis de sa, se li menm ki te vin sekretè jeneral RDNP (Rassemblement des démocrates nationaux progressistes), pati politik defen pwofesè Leslie Manigat (Lesli Maniga) te met sou pye a. Kòm nou konnen, pwofesè a te fè youn kout prezidan pandan 133 jou, nan lane 1988, anvan Jeneral Henri Namphy (Anri Nanfi), ki te mete l opouvwa a, te ba l youn kou deta. Nan mwa desanm nan, non Maniga reparèt ankò nan kesyon pouvwa ann Ayiti, avèk vèv li, Mirlande Manigat (Milann Maniga), ka l foure kò l nan youn komite Aryèl Anri met sou pye pou ede l ret opouvwa youn lòt lane. Pi devan, na bay plis sou sa.

Sa m ap fè n remake sè ke se gang k ap fè e defè ann Ayiti. Premye minis, chèf Polis, elatriye, pa vrèman fè sa yo ta dwe fè pou bay peyi a sekirite, dekwa pou tout bagay mache jansadwa, pou mounn ka vwayaje nan peyi a, pou lekòl fonsyonnen, elatriye. Epi se byen lontan n ap di fòk kesyon gang nan regle anvan anyen ka regle ann Ayiti. Okontrè, nan dat 8 septanm 2021, nou te vin ak youn slogan nan jounal la ke nou repete byen souvan : «***Toutotan kesyon gang nan pa regle, anyen p ap regle ann Ayiti*** ».

Premye minis mande pou militè etranje vin regle kesyon gang nan

Epi se nan byen ta, Premye minis la vin wè jan bagay yo ap dewoule a, fòk etranje foure bouch nan koze a. Li mande pou entèvansyon militè ann Ayiti pou ede l ak sitiyasyon an. Nan dat 8 oktòb, lane pase a, msye te pran televizyon pou li, li te di youn bann bagay ki montre gouvènman l nan pa t fè sa pou l te fè. Se poutèt sa, sitiyasyon an vin anpire. Msye di, « *nan reyinyon mwen te fè ak minis yo yèwoswa (7 oktòb), desizyon te pran pou mande èd militè* » pou rezoud pwoblèm k ap trakase peyi a.

M ap tradui an kreyòl sa televizyon CNN te bay sou koze a, nan dat 8 oktòb, jan sa parèt sou entènèt la ann angle : *« M ap mande kominote entènasyonal la pou ede nou, pou ban nou sipò de tout fason yo kapab pou anpeche sitiyasyon an vin pi mal. Nou bezwen distribye dlo ak medikaman, pandan ke kolera vin reparèt sou nou* ».

Li kontinye pou l di : « *Nou bezwen relouvri biznis epi pran kontwòl wout yo, dekwa pou doktè ak enfimyè yo ka travay. N ap mande èd kominote entènasyonal la pou n ka distribye gazolin epi pou lekòl ka relouvri* ».

Li pa wont, antan ke Premye minis pou tout pawòl sa yo sot nan bouch li? M pa kwè mwen bezwen di nou plis pou n reyalize ke nan lane 2022 a gouvènman an pa t fè anyen pou rezoud pwoblèm Ayiti ? Se non gouvènman li menm ak tout asosye l yo pote, men se youn bann initil. Premye minis la pa wont mande byen klè pou etranje vin okipe Ayiti pou bagay yo ka mache jansadwa. Epi minis li yo dakò avè l.

Antouka, mwen pa kwè nou bezwen di pi plis sou mizè peyi a te pase nan lane 2022 a. Men pouvwa a tèlman dous, Aryèl Anri di l ap pedale pou youn lòt lane. Li pral fè bonjan eleksyon nan lane 2023 a, menm jan li te pwomèt bon eleksyon depi mwa novanm 2021. Epi nan dat 7 fevriye 2024, li pral renmèt pouvwa bay youn prezidan pèp la chwazi. Si tou va byen, jan yo di a, sa pral fè l 30 mwa opouvwa pou l te vin met peyi a tèt anba jan l ye a.

Aryèl Anri ap eseye pase mounn nan tenten ak gwo non ki touye ti chen, pandan l ap pedale pou 13 mwa ankò

Men pou pwochen 13 mwa yo, li sanse gen bakòp ak sipò de sa l rele « *Consensus pour une transition inclusive et des élections transparentes* », jan nou te eksplike l 2 semèn de sa. Li nonmen 3 mounn nan *tranzisyon an,* ke l bay gwo tit « ***Haut Conseil de la transition*** » (HTC). Se Calixte Fleuridor (Kaliks Fleridò), youn pastè ki prezidan « *Fédération protestantee d'Haïti* »*);* Laurent Saint-Cyr (Loran Sensi), ki reprezante gwoup sosyete sivil la, sitou moun ki nan bizinis yo, epi Mirlande Manigat (Milann Maniga), pou gwoup politik yo. Kòm nou konnen se ansyen senatè, ansyen kandida alaprezidans, vèv pwofesè Maniga, ekspè nan lwa Konstitisyon.

Jan yo di pawòl la, « *Se gwo non ki touye ti chen* ». Paske se 3 pòtre ki pa gen okenn pouvwa. Yo pa ka fè anyen san Premye minis la pa apwouve. Wi, yo gen dwa patisipe nan reyinyon kabinè minis yo, menm pran lapawòl, men yo pa gen dwa pou vote. Antouka, se san rete y ap kritike Madan Maniga, ki gate tout karyè l lè l al anbrase Premye minis la. Nou pa konnen sa Premye minis la di l nan zòrèy epi lage youn bagay nan men l, ki fè l aksepte bese byen ba konsa.

Men sanble gen youn wounou-wounou pou enstale HTC a. Sanble Madan Maniga vle rale kò l nan komite a, epi pastè Fleridò jwenn pwoblèm nan Federasyon pwotestan an. Gen mounnn ki di l al foure kò l nan youn bagay politik k ap bay Federasyon an move non. Pi ta pi tris !

Antouka, se HCT a Aryèl Anri ka di ki gwo akonplisman li reyalize nan fen lane a. Men kòm mwen deja di, bagay yo panko fin klè. Mesyedam HCT yo te fèt pou enstale nan vandredi, 30 desanm, sa te ranvwaye. Yo t ap tann pou apre Premey Janvye, menm apre « *Fête Les Rois* » ki sot pase vandredi 6 janvye a. Epi Premye minis la di se nan youn lotèl pou seremoni enstalasyon an fèt, pa nan Palè nasyonal, ni nan primati ki tabli lakay li. Li pa ka jwenn lotèl li ta vle a, epi mesyedam HCT yo ap mande sa sa vle di. Premye minis la pa vrèman ba yo konsiderasyon kilfo. Depi byen bonnè, anvan yo enstale, fòk yo konprann se youn ekip pòtre yo ye, san pouvwa.

Antouka, avèk sipò kominote entènasyonal la, Aryèl Anri te pran pouvwa nan dat 20 jiyè 2021. Rive 31 desanm 2022 ki sot pase a fè l 17 mwa ap jèbèdè. Li kite gang enstale yo toupatou nan peyi a. Li pa an kontwòl youn bon pati nan peyi a. Pou Premye Janvye ane sa, jan sa ta dwe fèt, li pa t ka met pye Gonayiv pou Tedeyèyom nan Katedral katolik la an lonnè zansèt nou yo ki te deklare endepandans sou Laplas nan Gonayiv la nan lane 1804. Msye pa t vle sa k te rive l Premye Janvye 2022 vin rive l ankò. Lè sa a li t oblije kouri tout boulin kite Gonayiv anvan yo te pase l alenfinitif.

Kounnye a kòm rekonpans pou tout bon travay li fè nan lane 2022 a, li soti pou l pran youn lòt 13 mwa, rive 7 fevriye 2024. Li di se dat sa a li pral renmèt pouvwa a bay prezidan pèp la va chwazi a. Se pa premye fwa l di sa. Pou tou sa nou konstate deja, mwen kwè li plis ke tan pou pèp la kouri chal bari dèyè msye ! Nou pa bay pèsonn bouch, men sa nou wè pou entèl, Antwán nan Gonmye pa wè l! Se toujou konsa avèk Nèg tèt di, ki konprann yo se « *Pic de la Mirandole* », jan yo di pawòl la an franse. Pinga yo di yo pa t avèti. M ale !

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
11 janvye 2024
raljo31@yahoo.com

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

ocratic club of the Organization of American States (OAS).

With this last vestige of so-called democracy erased, Haiti now has no elected officials at any level of government, from the rural *Asec* and *Casec*, to the mayoralties and members of Parliament, including the deputies (Congresspeople) and now the senators. An unelected Prime Minister imposed by the CORE Group of the international community is the sole power in the country. Wouldn't that make Haiti a dictatorship, worse than others, like Cuba, Nicaragua and Venezuela that have been ejected from the OAS for lesser offense?

When will Haiti be read the riot act and its seat vacated at the OAS in Washington? Don't hold your breath because this is an experiment dating back to 2019, when President Jovenel Moïse failed to have elections to renew the mandate of the Lower House. Thus, in January 2020, the mandates of all 119 deputies, or Congresspeople, elapsed, that of 10 senators also. But to facilitate his dictatorial grab, the president also dismissed 10 senators whose mandates had not elapsed. Gleefully, on television, Moïse acknowledged that Parliament is dysfunctional (using the French word *caduc.)* Therefore, he said he is forced to rule by decree. No official has been elected ever since. The president named his agents as mayors and those in charge of local constituencies. The international community acquiesced to the democratic heist.

The OAS, the democratic club, under U.S. influence, didn't act against the budding dictator in Haiti, as was done in the case of Venezuela where Nicolas Maduro took office in a contested presidential election. Not only was his government banned from the OAS, a parallel government led by Juan Guaiadó, a young opposition senator, was recognized. This charade went on from 2019 till this past December when the Venezuelans who had recognized the Guaiadó experiment, voted him out of office. That the U.S. now needs Venezuelan fuel, to replace what has been lost from Russia since the latter's invasion of Ukraine, the Americans soften their position toward the Maduro government.

Propping up a dictatorship in Haiti

Meanwhile, in Haiti, the dictatorship is propped up by the international community, the U.S. in the lead. After the July 7, 2021, brutal assassination of President Moïse, in the bedroom of his highly secured residence, in an exclusive neighborhood in the hills above upscale Pétion-Ville, the rule of the neurosurgeon Ariel Henry was imposed July 20, in a tweet by the previously mentioned CORE Group. Dr. Henry, it should be pointed out participated in the government of the self-styled "Legal Bandit" Mi chel/Michael Joseph Martelly, having been twice a cabinet minister. Thus, he's continuing the rule of the political *Tèt Kale* (Bald-Headed) party of the bald-headed vaudeville singer Martelly, who seized power in a so-called democratic election in

Berto Dorcé, former Minister of Justice, sanctioned.

2011. To be noted also, it was Martelly and his then Prime Minister Laurent Salvador Lamothe who began organizing the gangs that now control more than 60% of Haiti's territory and have brought death and desolation in Haitian families.

The campaign of sanctions against top Haitian officials

The situation is so dire that the United States and Canada began, on November 4, 2022, a campaign of sanctions against Haitian officials accused of being accessories to the gangs and involved in corruption. Of the first two targeted was Joseph Lambert, then president of the remaining 10 senators in office and whose mandates elapsed last Monday. A armed attack by unknown bandits on the senator last Sunday, the 8th, has landed him in the hospital. The other one targeted, Youri Latortue, was formerly Senate president also, and now heads a major political party.

While the U.S. slowed down on the sanctions, Canada continued the campaign last December, even sanctioning former President Martelly and two former prime ministers: Laurent Lamothe and Jean-Henry Céant, *"suspected of protecting and enabling the illegal activities of armed criminal gangs in Haiti, including through money laundering and other acts of corruption,"* according to a statement of Canadian Prime Minister Justin Trudeau's office.

Canada also sanctioned a senator then in office, and two other former legislators: Senator Rony Célestin, whose mandate ended this past Monday; Senator Jean Hervé Fourcand, who had his own airplanes to ferry drug, and Deputy Gary Bodeau, former President of the Lower House of Parliament.

On December 9 of last year, recognized internationally as Anti-Corruption day, the U.S. resumed its sanctions, targeting the former director general of Customs in Port-au-Prince, Romel Bell, and Rony Célestin, mentioned above, who had bought a villa in Laval, Quebec, in 2018, for $4.25 million cash, in collaboration with his wife, Marie-Louisa Célestin, a consul at the Haitian Consulate in Montréal who, earlier had also spent $2 million more in acquiring other properties and businesses in Quebec.

When will the international hypocrisy stop?

I will stop here, although I haven't exhausted the various aspects of malfeasance and undemocratic actions of the Haitian government and its representatives. The fish begins to rot at the head. *(Le poisson pourrit part la tête*, states the French saying.) Ariel Henri can't be considered immune to sanctions, especially since two of his former cabinet ministers were also sanctioned by Canada: Berto/Berteaud Dorcé, Minister of Justice and National Security and Liszt Quitel, Minister of the Interior and Local Authorities. In the case of Dorcé, Dr. Henry was made aware publicly of his previous imprisonment in a drug case when he was a judge. But he went ahead anyway and put him in charge of Justice in Haiti. As for Quitel, while in office, under Ariel Henry, he used gangs to kidnap a minister of the gospel, who was held until ransom was paid. Dismissing them when the campaign of sanctions began doesn't absolve him of being accessory to their crimes.

We denounce the double standard applied by the international community, the United States in the lead, regarding Haiti, the so-called leaders of which get full support from their international "friends," while dismantling and corrupting the democratic institutions of the country. Ariel Henry should be next in line to be sanctioned and Haiti must be banned from the OAS, unless international hypocrisy is now the rule in international relations.

RAJ
11 January 2023
raljo31@yahoo.com

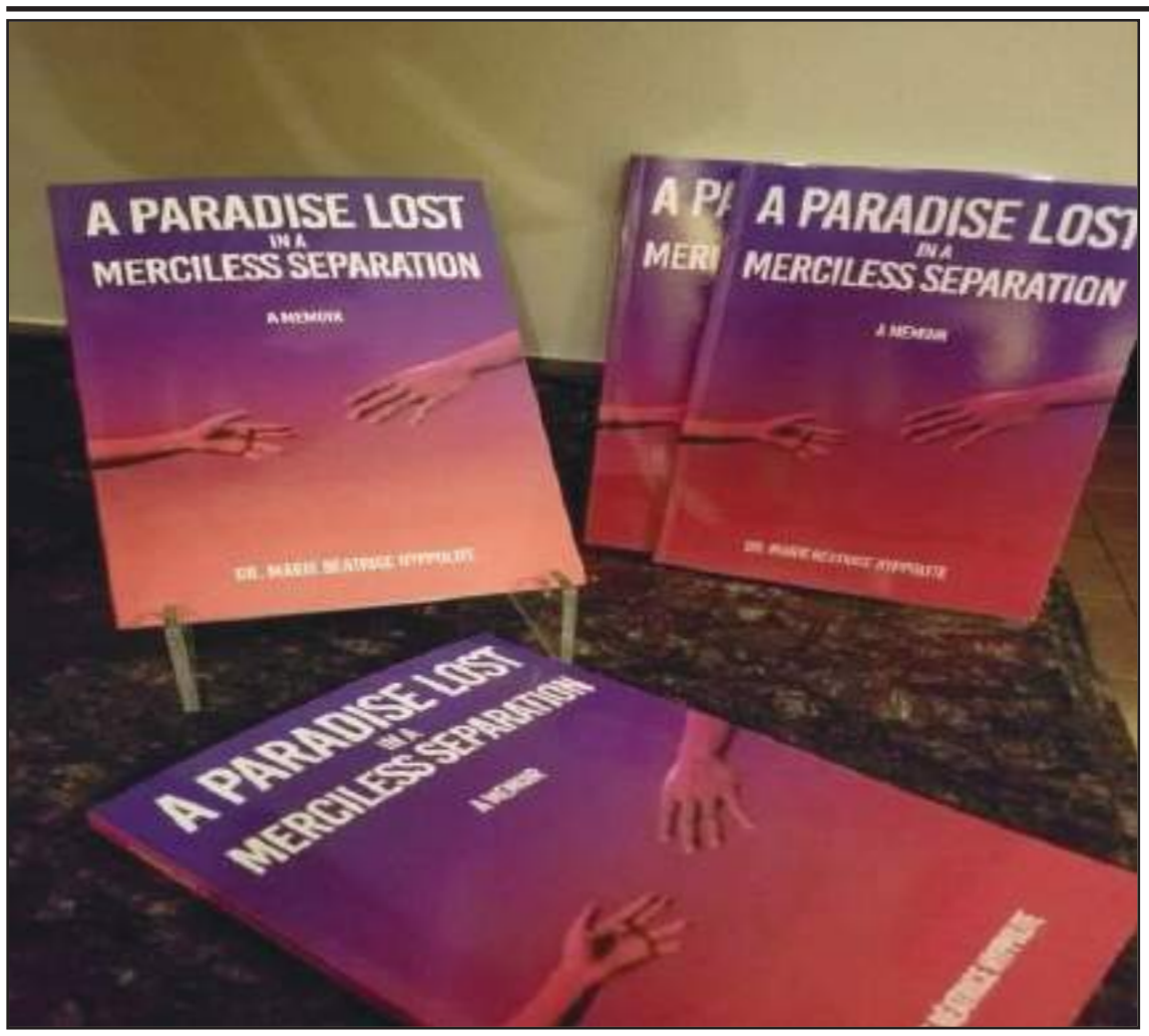

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 8

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Le Brésil attire l'attention durant la première semaine de 2023

Le 1er janvier, lors de la commémoration, en Haïti, du 219e anniversaire de l'indépendance, à Brasilia, capitale du Brésil, se déroulaient les cérémonies d'investiture du président élu le 30 octobre dernier, lors du second tour du scrutin, Luis Inácio Lula da Silva, qui prêtait serment une troisième fois, un record. Absent, ce jour-là, le président sortant, Jair Bolsonaro qui, selon la tradition, devait lui passer l'écharpe. En effet, deux jours plus tôt, il avait pris l'avion à destination de la Floride, se trouvant actuellement à Orlando. Il est possible qu'il ait tout suivi à distance.

Bolsonaro, un fervent admirateur de l'ex-président Donald Trump, avait, comme ce dernier, maintenu qu'on lui avait « *volé* » les élections. Aussi s'attendait-on à un déchainement de violence, lors des cérémonies d'investiture, le premier janvier. Mais celles-ci étaient ajournées jusqu'à dimanche dernier, 8 janvier, huit jours plus tard.

S'inspirant de ce qui était arrivé aux États-Unis, le 6 janvier 2021 quand des milliers de fanatiques de M. Trump avaient envahi le Capitole, à Washington, haut lieu de la Législature, des milliers de partisans de Bolsanoro, ex-président extrémiste de droite, ont envahi, dimanche, le Congrès brésilien ainsi que les locaux de la Cour suprême et d'autres bureaux de l'État fédéral, dans une tentative de coup d'État.

Les forces de l'ordre ont vite réagi et procédé à l'arrestation d'environ 1 500 des émeutiers, mettant fin à leur action violente qui, d'une manière générale, imitait celle de Washington, du 6 janvier 2021. Sauf qu'au Brésil, les forces militaires et policières n'étaient soumis à aucune restriction, comme à Washington, où Donald Trump, toujours au pouvoir, laissait faire aux émeutiers.

À Brazilia, Brésil, le 8 janvier 2023, affrontements militaires fédéraux- grévistes pro Bonosaro.

Bolsonaro s'est trouvé hospitalisé. Lundi dernier, 9 janvier, l'ex-chef d'État brésilien a posté sa photo, d'un hôpital, à Orlando, en Floride. Est-ce un stratagème, car au moment où plusieurs parlementaires américains demandaient qu'il soit retourné au Brésil, suite au coup d'État manqué de ses partisans ?

Selon Bolsonaro, il suit un traitement occasionné par des séquelles d'une blessure à l'estomac provoquée par une attaque d'il y a quelques années. En effet, son épouse a posté sur Instagram un message disant que son mari a été admis à l'hôpital, suite à des douleurs d'estomac occasionné par une attaque à l'arme blanche en 2018, lors de la campagne présidentielle.

Récemment, à Washington, récemment, dans le rapport de la « *Commission 6 janvier* » de la Chambre basse, enquêtant sur le coup d'État raté de cette date, en 2021, il a été souligné que durant 187 minutes, le président Trump, assis à la salle à manger de la Maison-Blanche, visionnait, sur le petit écran, le chaos que provoquaient ses partisans, dans un ultime effort d'empêcher que les deux Chambres du Congrès (Assemblée nationale), réunies sous la direction du vice-président Mike Pence, ne confirment la victoire de Joseph Biden, ouvrant la porte à son inauguration le 20 janvier 2021. Trump faisait la sourde oreille quand certains de ses employés et des membres de sa famille le suppliaient pour qu'il dise un mot afin de mettre fin à l'attaque. Il lui a pris plus de trois heures, pour qu'enfin il demande aux émeutiers de rentrer chez eux en paix. « *Je vous aime tous* ».

Le 6 janvier 2023 a ramené le deuxième anniversaire de l'attaque contre le Capitole. Plus de 950 personnes accusées ont été arrêtés dans les 50 états de l'Union et dans le District fédéral, c'est-à-dire à la capitale. Mais jusqu'à présent on n'est pas arrivé à inculper le comploteur numéro 1 qui embrassait des partisans de partout : Donald Trump lui-même. Faute de tracer une leçon, dans le cas de celui-ci, la démocratie américaine demeurera sous les menaces des extrémistes de droite, qui ne lâchent pas prise.

***Un spectacle de quatre jours et 15 tours de vote pour choisir le « Speaker » de la Chambre basse**

Les extrémistes républicains de droite ont démontré de quel bois ils se chauffent quand, lors du choix du « *Speaker* » (président) de la Chambre basse, à une faible majorité républicaine, n'a pas pu obtenir les 218 votes nécessaires pour se faire élire au poste qui le met en troisième position de succession, après la vice-présidente, en cas d'une vacance présidentielle. Pourtant les républicains, avec 222 représentants à la Chambre basse, contre 212 pour les démocrates, n'ont pas pu, durant 14 tours de vote, faire fléchir une vingtaine de leurs collègues du groupe dit « *Freedom Caucus* », de droitiste.

Épuisé, le candidat au poste, le représentant Kevin McCarthy, a fini par consentir des exigences de la droite pour enfin trouver le vote l'acclamant « *Speaker* », chef de la majorité à la Chambre basse. Là encore, quatre des extrémistes de droite, n'ont pas endossé sa canditature, votant seulement « *présent* », ce qui a réduit le seuil du total, lui permettant ainsi d'obtenir la majorité.

Toutefois, le nouveau « *Speaker* » n'est pas encore sorti de l'auberge. Des demandes qu'il a consenties, un seul représentant peut le convier à la démission, pour cause. Il va sans dire que les députés membres du « *Freedom Caucus* », des adeptes de Donald Trump, lui mettront des bâtons dans les roues, au cours de certaines séances concernant des lois à approuver. Ainsi, une minorité au sein des républicains, au Congrès, pourra mettre contrarier toute l'action législative.

Des décès d'éminentes personnalités

Durant la fin de l'année 2022 et le début de 2023, d'éminentes personnalités nous ont laissés. Nous les

L'ex-président du Brésil Jair Bolnosaro sur son lit d'hôpital, à Orlando, Florida.

citerons en ordre, suivant la date de leur décès :

*En tout premier lieu, c'était la grande dame de l'intellectualité haïtienne, connue pour son implication dans le social avec son mouvement *Konbitisme*, **Odette Roy Fombrun,** décédée paisiblement chez elle, le 23 décembre, à l'âge de 105 ans. Ils ont été nombreux aux funérailles à l'Église St. Pierre de Pétion-Ville, Haïti, le 27 décembre, pour lui dire adieu.

*Le 29 décembre, c'est le Roi du football, **Edson Arantes do Nascimento,** connu de par le monde par son pseudonyme **Pélé,** qui a fait le voyage éternel, le 29 décembre, à l'âge de 82 ans. Voir dans ce numéro, dès la première page, les hommages à ce Roi, qui laisse un souvenir global.

***Barbara Walters,** cette vedette de la télévision, est décédée le 30 décembre, à l'âge de 93 ans. Presqu'à l'unanimité, les stations de télévision, aux États-Unis, et la presse en général, ont fait l'éloge de cette icône qui a ouvert la voie à la percée de la gent féminine, dans le domaine de la télévision. On retient d'elle ses prestations sur la chaîne NBC où elle s'est signalée dans le *Today Show* et à ABC News, surtout dans le programme *The View*, qu'elle a vraiment popularisé, et où plusieurs jeunes femmes ont fait brillamment leur début.

*Et le **Pape Benoit XII,** en retraite depuis tantôt une décennie, mais habitant au Vatican, a été appelé à la Maison du Père céleste, le 31 décembre, à l'âge de 95 ans. De nationalité allemande, il était un linguiste remarquable. Outre sa langue maternelle, il conversait en anglais, espagnol, français, italien et portugais. Pour ses études bibliques, il a utilisé le latin, l'hébreu et le grec *koine ou comun*, tel un créole, la langue originale utilisée pour le Nouveau Testament de la Bible.

Des milliers de personnes ont défilé devant la bière du Pape Benoit, avant les funérailles, le 5 janvier, dans une cérémonie haute en couleurs et très édifiante, sous la houlette de l'actuel Pape Francis, d'origine argentine, son successeur, né à Buenos Aires, en 1936, ayant pour nom Jorge Mario Bergoglio. En assumant la papauté, en 2013, il a choisi le nom Francis, en honneur de son patron, St. Francis d'Assisi.

*Et en dernier lieu, le 3 janvier, le professeur **Jean-Claude Exulien, dit « *Mèt Zen* »,** pour ses prestations à la radio, nous a laissés à l'âge de 85 ans. Il laisse dans le deuil, surtout la communauté haïtienne de la Floride où il avait la réputation d'Haïtien intégral, attaché à ses racines. Ainsi, était-il un habitué de *Sant La*, où Gepsie Mételus, Léonie Hermantin et d'autres personnalités ont fait des contributions appréciables à la communauté haïtienne du sud de la Floride, surtout de Miami. L'historienne afro-américaine Dorothy Fields dit de ***Mèt Zen*** qu' « *il s'est dédié à l'enseignement de l'histoire et de la culture haïtiennes* ».

De concert avec Mme Fields, du « *Black Archives at Historic Lyric Theater, à Overton* », Jean-Claude Exulien, Daniel Fils-Aimé et Claude Charles ont fondé, en 2001, La « *Haitian American Historical Society* » (Société d'histoire haïtiano-américaine), qui compte à son actif le monument à Savannah, Georgie, en honneur des « *Chasseurs volontaires de Saint Domingue* », inauguré, le 8 octobre 2007, pour lequel le Premier ministre Gérard Latortue, du gouvernement intérimaire de 2004-2006, avait fait des débours. Je l'avais accompagné, en avril 2005, lorsqu'il visitait l'endroit, à Savannah, où serait érigé le monument. À souligner que les « *Chasseurs volontaires* », y compris un jeune Henry Christophe, tambourineur, étaient des Haïtiens avant l'indépendance, qui participèrent à la Bataille de Savannah, en 1779, recruté par le commandement français, en appui aux colons américains dans la guerre de l'indépendance pour chasser les colons anglais.

***Un sommet psychologique pour la paix**

Inédit : Un sommet psychologique pour la paix, avec une invitation formelle dont l'entête, en créole ***« SOMÈ SIKOLOJIK POU LAPÈ 2023 »,*** sous l'égide de l'Association haïtienne de psychologie, aura lieu les 12 et 13 janvier, demain, jeudi et vendredi, au Cap-Haïtien, à l'Hôtel du Roi Christophe.

Vu que la littérature concernant le sommet est en anglais, on estime que ce sont, en grande partie, des Haïtiens de la diaspora, concernés par la dégradation de la situation au pays, qui entendent aller à la source du mal pour tenter de redresser la barre. Est-ce pourquoi, l'accent est mis sur « ***Rebati sante mantal* ».** En effet, il est question de « *santé mentale* », que les animateurs abordent, au prime abord, afin de pouvoir créer les conditions qui aboutiront à un regain du sens de notre humanité. Cela permettra de construire une société plus équitable, dans la paix commune.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Guerda Nicolas, au 305-606-517; Pascal Néry Jean-Charles, au 509-4785-5124.

***Président Biden confronté à des questions concernant des documents secrets**

C'est lundi que la bombe a éclaté. Moins d'une douzaine de documents « *classifiés* » trouvés en la possession de Joseph Biden, alors vice-président sous Obama, ont été trouvés, l'automne dernier, dans un bureau que l'ex-vice-président utilisait après avoir laissé son poste. Les avocats du président disent que les documents ont été remis, séance tenante, au Bureau des archives, pour les suites nécessaires. Et pourquoi en parle-t-on seulement maintenant ?

Les militaires fédéraux mobilisés en force contre les grévistes.

Selon des analystes, ce cas est différent de celui de Donald Trump, qui avait emporté des centaines, sinon des milliers de documents quand il a laissé la Maison-Blanche et avait refusé de les remettre jusqu'au point où, au mois d'août de l'année dernière, des agents du Federal Bureau of Investigation (FBI), en absence de l'ex-chef d'État, avaient investi sa villa de Mar-a-Lago, en Floride, pour trouver les documents. Ce scandale fait partie des enquêtes sur l'implication de Donald Trump dans des situations louches, y compris l'émeute du 6 janvier.

Selon CNN, Merrick Garland, l'« *Attorney General* », l'équivalent du ministre de la Justice, a demandé à un procureur fédéral, à Chicago, de se charger de l'enquête dans cette affaire. Entre-temps, les républicains au Congrès se mobilisent déjà.

Pierre Quiroule II
11 janvier 2023
raljo31@yahoo.com

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 9

L'ACCORD POLITIQUE DU 21 DÉCEMBRE DANS L'IMPASSE

Ariel Henry pris entre deux feux...

Mirlande Manigat n'entend pas se laisser rouler dans la farine...

Suite de la page 1

Ariel Henry prouvé indigne de diriger Haïti

Ceux qui restent attentifs aux actualités internationales peuvent constater qu'Ariel Henry s'est révélé indigne et incapable de diriger Haïti. Si la communauté internationale, s'exprimant par l'organe du CORE Groupe (syndicat de diplomates occidentaux), marchant à la baguette de Washington, l'avait, de bonne foi, nommé comme chef exécutif unique du pays, elle devrait, suite aux révélations qui ont été faites, à son sujet, relatives à son rôle, dans le complot d'assassinat du président de facto Jovenel Moïse, se raviser immédiatement. Surtout que cette nomination a été faite, non seulement par des entités étrangères, mais encore, et surtout, en dehors de toutes provisions légales et constitutionnelles haïtiennes. Alors, qu'en Haïti, des voix s'élèvent, en permanence, pour demander la démission de celui-là, jusqu'à ce que la Justice se prononce sur son cas; et que d'autres secteurs du pays demandent sans cesse à ses patrons de s'en désolidariser, première étape dans la recherche d'une vraie solution haïtienne à la crise. Mais cette communauté internationale, donneuse de leçons démocratiques, s'obstine à s'accrocher à M. Henry, donnant l'impression qu'elle partage avec lui des « *secrets inavoués et inavouables* ». Est-ce donc aux fins d'assurer la permanence de ce secret, dont les révélations sont potentiellement explosives, qu'il faut, à tout prix, maintenir ce dernier en poste ? Là encore, Washington et ses alliés sont les seuls à détenir la réponse à ces interrogations.

Les secteurs opposés à la présence d'Ariel Henry, à la primature, charrient deux principales revendications. Il ne représente pas le peuple haïtien, dans l'accomplissement de ses tâches, puisqu'il doit son allégeance à ceux qui l'ont choisi et l'appuient, dans cette fonction : les diplomates regroupés au sein du CORE Group œuvrant main dans la main avec la cheffe du BINUH recevant leurs mots d'ordre du Département d'État. Il faut attirer l'attention du monde entier sur le fait que toutes ces organisations enfoncées si profondément dans la recherche d'une solution à la crise haïtienne et qui ont pris des décisions unilatérales, pour le peuple haïtien, et à son insu, n'ont jamais obtenu mandat de décider et d'agir à sa place. Dès lors, les Haïtiens entendent exercer leur souveraineté de peuple en dotant leur pays d'une administration intérimaire de son choix et non d'obédience exogène.

Par ailleurs, différentes voix s'insurgent contre Ariel Henry aux commandes de la République, alors qu'il se retrouve sous le coup de cette grave accusation d'avoir participé au complot d'assassinat du deuxième président PHTKiste. Alors que trois autres individus, le sergent colombien retraité Mario Antonio Palacios Palacios, l'homme d'affaires chilien d'origine haïtieno-libanaise Rodolphe Jaar doublé d'un trafiquant de drogue et d'informateur de la Brigade fédérale anti-drogue (Drug Enforcement Administration, DEA), aussi bien que de l'ex-sénateur haïtien Joseph Joël John, également accusés comme le Dr Henry, ont été arrêtés par le Federal Bureau of Investigation (FBI). Les trois font le pied de grue, en prison, à Miami, en Floride, attendant la date de leur procès, dans le cadre de ce crime. Toutes choses étant égales, d'ailleurs, quelle différence existe-t-il entre l'accusation qui pèse sur le Premier ministre de facto haïtien et celles portées contre MM. Palacios, Jaar et John ? La parole, encore au Département d'État !

Ariel Henri aussi établi inapte à gérer l'intérim à la primature

À moins que cette communauté internationale, qui a fait choix d'Ariel Henry pour assurer l'intérim, à la primature, et continue de l'enfoncer dans la gorge du peuple haïtien, ait baissé la barre des prérequis pour assurer la plus haute fonction, après la présidence, en Haïti, son incapacité est plus que prouvée, après dix-huit mois au pouvoir.

Quand bien même la descente aux enfers d'Haïti aurait commencé, avec Martelly, continuant de s'aggraver, durant le mandat de Jovenel Moïse, M. Henry n'a pas su renverser la situation. Il a plus que prouvé, d'ailleurs, qu'il n'en est pas capable. Témoins : ses multiples gaffes, dans la gestion des affaires du pays, préférant multiplier ses promesses non tenues, alors que, sous sa direction, s'est irréversiblement accélérée la descente aux enfers du pays. D'où les mille et une crises qui étranglent la nation.

En effet, les crises se sont insolemment accumulées, sous les administrations PHTKistes. Mais elle se sont follement accélérées, durant les dix-huit mois de gestion du Dr Henry, qui s'est révélé incapable de trouver la bonne recette pour y mettre fin. Aujourd'hui, la nation est aux abois, sous le poids des calamités. Crises économique, alimentaire, sanitaire,

Suite en page 15

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 10

ÉDITORIAL

Haïti entièrement sans fonctionnaires élus, la communauté internationale au banc des accusés !

Le deuxième lundi de janvier, le mandat des dix derniers hauts fonctionnaires élus d'Haïti touche à sa fin. Le tiers du Sénat, dont le président est frappé de sanctions par les États-Unis et le Canada, sous l'accusation de trafic de drogue et de financement de gangs armés, plie bagages. Arrivé le deuxième lundi de ce mois de janvier, les dix sénateurs élus pour six ans, qui restaient encore en poste, perdent leur droit de représenter leurs juridictions respectives. Une situation extrêmement grave, pour un État qui prétend appartenir au monde démocratique. La communauté internationale, qui s'offre en surveillante de l'heureux cheminement de ce système de gouvernement, ne peut se soustraire à ses responsabilités, dans cette débâcle.

Sans aucun doute, les analystes, les critiques politiques et diplomatiques de toutes catégories et de tous les coins du monde ne vont pas manquer de décerner des torts, surtout d'exposer les canailleries qui ont favorisé cette crise. Mais il y a fort à parier que le rôle joué par les puissances dites tutrices sera oublié, sinon minimisé. Pourtant, celles-ci sont bel et bien partie prenante de cette calamité. Car le détournement électoral orchestré par le Département d'État américain, par le truchement de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA), au détriment du peuple haïtien, est l'aboutissement direct de cette nouvelle et dernière crise constaté ce deuxième lundi de janvier 2023, en Haïti. Une catastrophe politique annoncée depuis des années, mais que les acteurs, tant nationaux que mondiaux, n'ont rien fait pour l'éloigner.

Principal concepteur de la présidence de Joseph Michel Martelly, sous la dictée de la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton, le Département d'État s'est comporté en partie prenante des décisions des régimes PHTKistes (Martelly et Jovenel Moïse), dont l'objectif primordial est la prise du pouvoir durant « *les cinquante prochaines années* », une ambition qu'avait, comme par hasard, explicité le Dr Jacques Guy Lafontant, Premier ministre de Jovenel Moïse. Au fait, assumant pleinement la responsabilité de réussir le pari annoncé par M. Lafontant, celui-là, dans ses différentes décisions, visait un tel objectif.

En effet, pour commencer, en janvier 2020, profitant de la fin du mandat des députés et de celui du premier tiers du Sénat, Moïse a illégalement décrété la caducité de celui des sénateurs élus pour quatre ans. Malgré le débat animé déclenché au sein de la classe politique et les menaces de plonger le pays dans un brasier politique, le Département d'État et le CORE Group ainsi que leurs alliés ont fait chorus dans un silence coupable. Sans se soucier le moindrement de l'indifférence crasse de Jovenel Moïse, par rapport à la tenue d'élections ponctuelles, pour mettre le Sénat au complet et reconstituer la Chambre des députés. Même si, par souci d'éviter d'être accusés d'ingérence dans les affaires internes d'Haïti, dont ils sont vraiment coupables, ces pays feraient preuve de discrétion, cela n'aurait pas empêché qu'ils prennent leurs distances à l'égard d'un tel comportement. Dans un tel ordre d'idées, n'est-il pas opportun de demander comment qualifier l'intervention directe du Département d'État dans les élections de 2010-2011 ? De quels droits la secrétaire d'État Hillary Clinton se croyait-elle autorisée à « *couler* » Jude Célestin, déjà gagnant, le candidat officiel du président René Préval, pour favoriser Joseph Michel Martelly, celui par qui toutes les crises actuelles ont débuté ?

De toute évidence, celui-ci a tenté de rester au pouvoir, à la fin de son mandat, dans l'objectif de poursuivre la concrétisation du projet PHTKiste de se perpétuer aux commandes de l'État. Mais l'œuvre commencée allait continuer, par personne interposée, grâce à l'accord ayant porté Jocelerme Privert, à la présidence provisoire. Mis en place par Michel Martelly, ce président intérimaire allait tout faire pour favoriser la victoire de Jovenel Moïse, aux élections de 2016. En dépit du fait qu'il se trouvait sous le coup d'une inculpation « *pour blanchiment d'argent* ».

À la faveur de l'avènement de ce dernier au pouvoir, Michel Martelly, le nouveau « *parrain* » du trafic de drogue en Haïti, avait rempli le Parlement de sénateurs et de députés dont la campagne électorale était financée par l'argent sale. Tout cela fait partie de la mise en place, en vue de l'installation permanente du PHTK au pouvoir, une stratégie impliquant l'inexistence de fonctionnaires élus.

Ayant succédé à son mentor et patron (Michel Martelly), Jovenel Moïse a pris les décisions, qui se sont imposées, en harmonie avec le maintien du PHTK à la tête du pays. La révocation illégale et illégitime de juges, à la Cour de cassation, infirmant le fonctionnement de cette institution, s'inscrit dans la logique de l'objectif visé. De même que la création, hors norme, d'un conseil électoral, la décision d'organiser des élections générales, ou encore un référendum électoral, des programmes relancés, en tout, par Ariel Henry. Des mises en place effectuées dans le cadre de la gestion, en solo, par ce dernier, de l'administration publique haïtienne.

Quoique puisse dire la communauté internationale, face à cette crise ultime, ou mise en veilleuse totale de la démocratie, il s'agit d'un aboutissement minutieusement préparé, sur plusieurs mois. D'aucuns diraient même qu'elle s'est faite partie prenante de cette opération antidémocratique, dont tous les patriotes haïtiens attendaient la date d'arrivée avec appréhension. Sauf Ariel Henry, qui se frottait les mains de satisfaction voyant venir ce jour; et les représentants étrangers, qui se réjouissaient à l'idée que leurs stratégies sur le terrain, en Haïti, allaient se révéler payantes pour leurs diplomaties et leurs politiques.

De toute évidence, la démocratie est totalement en crise, en Haïti, après le lundi 9 janvier, le deuxième de la nouvelle année. Il faut s'attendre, au moins au versement de pleurs de crocodile, de la part de la communauté internationale. Sinon à de nouvelles sanctions à l'encontre des boucs émissaires trop longtemps tolérés, en sus d'avoir, eux aussi, participé à ce complot contre Haïti.

Il ne reste plus à ces donneurs de leçons de renoncer véritablement à leur politique de destruction de notre pays. Qu'ils s'engagent, pour de bon, à cesser leurs ingérences dans les affaires internes des Haïtiens, au lieu de continuer leur même politique en catimini, comme c'est présentement le cas. Voilà qui les met tous au banc des accusés.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Sèrre élevée
Port au prince, Haïti
tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti Cir Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valanin
13 K Avenue Fontenelle, Rt Rt Apt. 41
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
48.00 $ US. pour six (6) mois
90.00 $ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF. pour six (6) mois
1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US. pour six (6) mois
$160.00 US. pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS pour six (6) mois
125 EUROS. pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 11

EDITORIAL

Haiti entirely without elected officials, the international community in the dock!

On the second Monday of January, the mandate of Haiti's last ten elected officials ended. The remaining 10 senators, a third of the Senate, whose president is under sanctions by the United States and Canada on charges of drug trafficking and financing armed gangs, has packed up. Yes, last Monday, those 10 who were elected for six years lost their right to represent their respective jurisdictions. This is an extremely serious situation for a state that claims to belong to the democratic world. The international community, which offers itself as a monitor of the steady progress of this system of government, cannot avoid its responsibilities in this debacle.

Without a doubt, analysts, political and diplomatic critics of all kinds and from all corners of the world won't fail to point out to the wrongdoings, especially to expose the scoundrels that have fostered this crisis. However, the role played by the so-called guardian powers probably will be forgotten, if not minimized. However, they bear much blame for this calamity. For, the electoral hijacking orchestrated by the U.S. State Department, through the United Nations (UN) and the Organization of American States (OAS), to the detriment of the Haitian people, is the direct result of this new and final crisis observed this second Monday of January 2023, in Haiti. For years, this political catastrophe has been announced, but the actors, both national and international, have done nothing to deter it.

As the main designer of the presidency of Joseph Michel Martelly, under the dictates of U.S. Secretary of State Hillary Clinton, the State Department has acted as a stakeholder in the decisions of the PHTK *(Bald-Headed)* regimes of Martelly and Jovenel Moïse. Their primary objective was the seizure of power for "the next fifty years," as was clearly expressed by Dr. Jacques Guy Lafontant, Prime Minister of Jovenel Moïse. Quite an ambitious dream! Fully assuming the responsibility to succeed in the bet announced by Mr. Lafontant, President Moïse, through his various decisions, aimed at such an objective.

For example, in January 2020, taking advantage of the end of the mandate of the deputies (Congresspeople) and that of the first third of the Senate, Moïse illegally decreed the lapse of that of the senators elected for four years, thus 20 senators departed. Despite the heated debate that ensued in political circles and the threats to plunge the country into a political inferno, the State Department and the CORE Group of Western ambassadors in Port-au-Prince and their allies have kept mum, indeed a guilty silence. They showed not the slightest concern regarding Jovenel Moïse's indifference to holding special elections to fill the Senate seats and reconstitute the Chamber of Deputies. As if they didn't want to appear as interfering in the internal affairs of Haiti, of which they are fully guilty. Meanwhile, those countries continually meddle in Haitian affairs whenever it is to their advantage. To wit, the State Department's direct intervention in the 2010-2011 elections. What right did Secretary of State Hillary Clinton have to force out from the race Jude Celestin, the official candidate of President René Préval who had only won, in favor of Joseph Michel Martelly, the man at the origin of all the current crises?

Obviously, at the end of his mandate, Martelly did try to remain in power, with the objective of continuing the PHTKI *(Bald-Headed)* party project of perpetuating himself at the helm of the State. Nonetheless, the work already begun would continue through an intermediary, thanks to the agreement that brought Jocelerme Privert to the provisional presidency. Elevated to his role by Michel Martelly, this interim president did everything possible to ensure the victory of Jovenel Moïse, in the 2016 elections. Forget that "the Banana Man" was then under indictment "for money laundering".

With the advent of the latter to power, Michel Martelly, the new "godfather" of drug trafficking in Haiti, had filled the Parliament with senators and deputies whose electoral campaigns were financed by dirty money. All of this was part of the strategy for the permanent installation of the PHTK in power, a strategy that includes the non-existence of elected officials.

When Jovenel Moïse succeeded his boss (Michel Martelly), he made decisions which were in harmony with maintaining the PHTK in power. The illegal and illegitimate dismissal of judges at the Court of Cassation, as the Supreme Court is called, and hampering its regular function, is in line with the intended objective. As part of the strategy, there was the creation of an electoral council out of regular norms, also the decision to organize tailor-made general elections, following an illegal electoral referendum. All of these programs have been relaunched by Ariel Henry, acting as solo manager of Haitian public administration, which exists only in name.

Whatever the international community may say about this ultimate crisis that led to the total shutdown of democracy, this has been meticulously prepared over several months, even years. Some observers affirm that the international community has been a party to this anti-democratic operation, something that has been constantly denounced by all Haitian patriots, at times threatened for their stand. But Ariel Henry keeps rubbing his hands in satisfaction from the day he set foot in the Prime Minister's office. And his foreign "friends" have been rejoicing at the idea that their strategies on the ground in Haiti are paying off in ways they only know.

Clearly, democracy is in total crisis in Haiti after last Monday. No doubt, some crocodile tears will be shed. It's to be expected from the bigwigs of the international community. After all, they imposed sanctions on some of the scapegoats that have been tolerated for too long, while the plot against Haiti was being concocted.

Time has come for the lecturers in democracy to end their policy of destruction of our country. Since it is never too late to do good, let them earnestly commit themselves to stopping their interference in the internal affairs of Haitians, not even on the sly, as is currently the case. For in the final analysis, they end up being in the dock.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0765

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M3X7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valleron
13 K Avenue Feldheim, Rt Rt Appt. 41
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tel. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
48.00 $ US. pour six (6) mois
90.00 $ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF. pour six (6) mois
1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ere classe
$73.00 US. pour six (6) mois
$160.00 US. pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS. pour six (6) mois
125 EUROS. pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 12

Sports

Suite de la page 16

cimento, avait été élu athlète du siècle par le Comité international olympique (CIO) en 1999.

Aucun joueur n'a fait autant trembler les filets : 1 281 buts, en 1 363 matches, sous les maillots de Santos (1956-74), son club, au Brésil, de la « *Seleçao* » nationale et du Cosmos de New York (1975-77), club dans lequel il s'est engagé dans le dernier défi sportif dans lequel il s'est assignée la responsabilité d'implanter le soccer dans le pays le plus riche du monde. Mais, comme l'écrira l'AFP : « *Au-delà des chiffres, Pelé restera dans les mémoires comme le " Roi " qui a révolutionné son sport, avec son éternel numéro 10 dans le dos. Ce dribbleur de génie a été le précurseur du football moderne, avec une qualité technique exceptionnelle conjuguée à des capacités athlétiques hors norme, en dépit de sa taille modeste, (1,72 m)* ».

Le Roi Pelé avec le président des États-Unis Joseph Biden.

Pelé était aussi un grand timide, comme l'attestent les images en noir et blanc du gamin de 17 ans éclatant en sanglots après avoir décroché le premier de ses trois titres mondiaux, en 1958, en Suède. Il tenait ainsi la promesse faite à son père, huit ans après l'avoir vu pleurer en écoutant à la radio le « *Maracanazo* », surnom donné à la défaite contre l'Uruguay qui avait privé le Brésil d'un premier sacre mondial, en 1950, chez lui.

En 1970, lors du premier Mondial retransmis en couleurs par les chaînes de télévision, c'est avec un sourire radieux que le Roi, au sommet de son art, avait fêté le triplé historique, au sein d'une équipe que beaucoup considèrent comme la plus belle de tous les temps, avec Rivelino, Tostao ou Jairzinho.

« Un seul rein, trois cœurs »

Le monde du ballon rond avait déjà retenu son souffle, en novembre 2014, quand le Brésilien avait été placé en soins intensifs, après une infection urinaire sérieuse, qui avait nécessité son placement sous dialyse.

Pendant sa carrière de joueur, une côte cassée, lors d'un match, avait endommagé son rein droit, qui avait fini par être enlevé. Il n'avait qu'un rein, mais « *trois cœurs* », blaguait-il, en référence au nom de sa ville natale, *Tres Coraçoes,* dans l'état de Minas Gerais (sud-est).

Né le 23 octobre 1940, dans une famille pauvre, le petit Edson (nom choisi par ses parents par admiration pour l'inventeur américain, Pelé doit vendre des pistaches (les arachides) dans la rue pour aider ses parents. Son prénom a été choisi en hommage à l'inventeur américain Thomas Edison.

Son nom Pelé lui a été donné par son habileté, balle aux pieds, avec des balles de fortune sur de terrains défrichés appelés généralement « *Pelada* » au Brésil. C'est d'ailleurs en constatant son exceptionnelle maîtrise pieds nus qu'un ancien joueur brésilien du nom de Valdemar de Brito décida de l'emmener au Santos, le club de la célèbre ville portuaire de l'état de São Paulo pour un essai. Ce fut le coup de foudre devant le talent du « *Négrito* ».

Le Roi Pelé avec le président du Brésil, Inacio Lula Da Silva.

Le futur Pelé signa aussitôt son premier contrat professionnel, à l'âge de 15 ans, avec Santos, club avec lequel il accumulera les titres, pour établir un fabuleux palmarès, soulevant notamment deux coupes intercontinentales (à l'époque une finale qui opposait chaque année le champion d'Amérique du Sud à celui d'Europe). Consécutivement, il était victorieux face à Benfica (1962) et le Milan AC (1963).

Le 19 novembre 1969, dans un événement inoubliable, il marqua le millième but de sa carrière dans le mythique Stade Maracana de Rio de Janeiro, le match étant interrompu pendant une vingtaine de minutes, le temps d'un interminable tour d'honneur. En 1972, quand il disputa son dernier match international avec la *Seleçao,* ce fut un événement lorsqu'il décida du tour d'honneur du Maracana, la foule des spectateurs criant comme une seule personne FICA ! FICA PELE, RESTE PELÉ !

Ministre et chanteur

Lors de tournées de matches amicaux à l'étranger, avec Santos ou avec la *Seleçao,* il était reçu comme un chef d'État.

Pelé n'a jamais cédé aux avances des grands clubs européens, mais s'est offert une dernière pige dorée au Cosmos de New York, contribuant au premier essor, du « *soccer* », aux États-Unis, où il met un terme à sa carrière, en octobre 1977.

Son règne s'est aussi prolongé en dehors des terrains, avec des rôles au cinéma, des chansons enregistrées et même un poste de ministre des Sports (1995-1998).

Il est aussi opportun d'attirer l'attention sur la pensée qu'a émise un des filles du Roi. « *Nous t'aimons à l'infini, repose en paix*», avait écrit, peu avant sa mort, sur Instagram, Kelly Nascimento.

Hommages interminables au « roi » enterré à Santos

Ronaldinho a lancé : « *Mes condoléances à toute la famille. Repose en paix, Roi éternel* ».

Le message de Ronaldo Nazario : « *Votre talent est une école par laquelle tout joueur devrait passer* ».

En effet, c'est un cri général : Il est « *unique, génial, techniquement riche, créatif, parfait, inégalé. Là où Pelé est allé, il est resté. N'ayant jamais quitté le sommet, il nous quitte aujourd'hui. Le roi du football. Le plus grand de tous les temps. Le monde est en deuil. La tristesse des adieux se mêle à l'immense fierté de l'histoire écrite* ».

Ronaldo Nazário

« *Quel privilège de venir après vous, mon ami. Votre talent est une école par laquelle tout joueur devrait passer. Votre héritage transcende les générations. Et c'est ainsi qu'il continuera à vivre. Aujourd'hui et toujours, nous vous célébrerons* ».

Hommage de Joe Biden, le président des États-Unis

« *For a sport that brings the world together like no other, Pelé's rise from humble beginnings to soccer legend is a story of what is possible. Today, Jill and I's thoughts are with his family and all those who loved him* ». (« *Dans un sport qui rassemble le monde comme aucun autre, l'ascension de Pelé, qui est passé d'un milieu modeste à une légende du football, est l'histoire de ce qui est possible,* a-t-il écrit sur les réseaux sociaux. *Aujourd'hui, les pensées de Jill et moi vont à sa famille et à tous ceux qui l'ont aimé* »).

Alan Shearer

« *Tu as rendu beau le jeu* », hommage rendu par Alan Shearer, l'international anglais. « *You made the game beautiful. You were an absolute super star* ». « *Repose en paix, légende* », a partagé le joueur anglais sur les réseaux, avec une photo d'un moment partagé avec Pelé.

L'hommage de Robert Lewandowski

« *Rest in peace Champion*; *Heaven has a new star, and the football world lost a hero* ». («*Repose en paix, champion ! Le paradis a une nouvelle étoile, et le monde du football a perdu un héros* »).

Le Brésil pleure son Roi

Bien que préparés depuis des jours, attendant la terrible nouvelle, les 215 millions de Brésiliens ont appris avec une vive émotion la mort de leur légende. De Santos, son fief, à Rio, tout un pays était en pleurs.

La ministre brésilienne des Sports salue le départ du Roi

« *Sa légende ne s'éteindra jamais*» pour la ministre des sports, Amélie Oudéa-Castera. « *Le roi Pelé nous a quittés. Sa légende, elle, ne s'éteindra jamais. Pensées pour les siens et solidarité avec le peuple qui le pleure aujourd'hui ; pour le monde entier, il était l'âme du football. Un champion, un magicien, un génie dont le sourire disait tout* ».

Victor Wembanyama

« *C'est toujours un choc de voir une icône du sport s'en aller* », réagit Victor Wembanyama, basketteur français : « *Je m'y attendais, on a eu quelques jours pour se préparer à cette annonce, mais toujours un choc de voir une icône d'un sport, presque d'une religion, s'en aller. C'est toujours dur. Je me rappelle avec Kobe Bryant, le basketteur décédé dans un accident d'hélicoptère en janvier 2020! De voir une personne si importante partir! Je n'étais pas né dans les années 70, je ne le connais pas plus que ça, mais je suis sûr que je me rendrai compte avec le temps que son image est présente inconsciemment en chacun de nous* ».

Edson Arantes do Nascimento, bientôt Pélé, le futur Roi de la planète.

Hommages du Real Madrid

« *Son héritage fait de lui l'un des grands mythes du football mondial* », écrit le Real Madrid. « *La légende de Pelé restera à jamais dans la mémoire de tous les amoureux de ce sport et son héritage fait de lui l'un des grands mythes du football mondial* », écrit le club espagnol dans un tweet. « *Le Real Madrid tient à exprimer ses condoléances au Roi* ».

Christiano Ronaldo

« *Un simple 'au revoir' à l'éternel roi Pelé ne suffira jamais à exprimer la douleur que le monde du football entier ressent actuellement* », a lancé, de son côté, Cristiano Ronaldo. « *Une inspiration pourtant, une référence hier, aujourd'hui et pour toujours. L'affection dont il a toujours fait preuve à mon égard a été réciproque dans tous les moments, même à*

Suite en page 13

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 13

Suite de la page 12

à distance ».

Pelé a été salué aussi par le sélectionneur de l'équipe de France, Didier Deschamps, qui a déclaré : « *Le football perd l'une de ses plus belles légendes, si ce n'est la plus belle. Comme toutes les légendes, le Roi semblait immortel. Il a fait rêver et continuait à faire rêver des générations et des générations d'amateurs de notre sport*».

Franz Beckenbauer

L'ancien international allemand Franz Beckenbauer, Le *Keizer,* qui fut le coéquipier de Pelé, à la fin de sa carrière, dans l'équipe américaine du Cosmos de New York, en 1977, l'a présenté comme « *le plus grand de l'histoire* » de ce sport. « *Le football t'appartiendra à jamais. Repose en paix* », a-t-il réagi dans un communiqué diffusé par le Bayern Munich.

Le président français Emmanuel Macron

Le jeu, le Roi, l'éternité « *Il a compris le pouvoir du sport pour rassembler les* peuples ».

Le président Sall du Sénégal

Le président du Sénégal Macky Sall a aussi applaudi « *sa virtuosité, son génie et son humanisme*».

L'ancien président des États-Unis, Barack Obama

« *C'était aussi l'un des sportifs les plus connus au monde, il a compris le pouvoir du sport pour rassembler les peuples* ».

Les grands titres de la presse mondiale

« *Le roi immortel du* football », titre le quotidien brésilien *O Globo*. Le journal a publié une édition spéciale de 4 couvertures dédiées à l'étoile du football.

The Times de Londres : « *Je pensais que Messi était le meilleur de tous les temps, mais je me rends compte maintenant que c'est Pelé* », assure John Carlin, du journal britannique *The Times*.

Richard Williams, du *Guardian*, souligne « *La joie* » qui émanait de Pelé : « *La première superstar mondiale du football donnait le sourire à tout le monde et ses tours de passe-passe n'étaient jamais faits pour rabaisser ses adversaires* ».

Vladimir Poutine

« *Edson Arantes do Nascimento était un fils exceptionnel du peuple brésilien* », a indiqué Poutine ajoutant : « *Grâce à son talent, ses compétences uniques, son jeu fascinant, le football est devenu le sport préféré de millions de personnes dans le monde, y compris en Russie. J'ai eu la chance de personnellement communiquer avec cette personne merveilleuse, et je garderai pour toujours le plus beau souvenir de lui* ».

En effet, Poutine a rencontré Pelé en décembre 2017, lorsque des célébrités mondiales du football étaient venues à Moscou pour participer à la cérémonie du tirage au sort final de la Coupe du monde 2018, en Russie.

Pourtant, Pelé avait récemment envoyé un tweet à Poutine écrivant ARRÊTÉZ ! Faisant allusion à la guerre déclarée par la Russie contre l'Ukraine. « *Il n'y a aucune raison pour que tant de gens meurent, arrêtez !* », écrivait Pelé, le 21 juin 2022.

J.B.

Suite de la page 16

e et aucunes infrastructures pour développer leurs disciplines. Elles existent que de nom, mais offrent des avantages considérables à ceux qui les ont créées. Leurs membres fondateurs pour la plupart ne vivent pas en Haïti, ils vivent à l'étranger, mais utilisent le statut que les confèrent les fédérations pour bâtir leurs capitaux (symbolique, économique, etc.). Cette triste réalité, participe largement à la détérioration du milieu sportif haïtien.

2022 aura été une année difficile pour le sport haïtien, particulièrement en ce qui concerne le football, qui est à la traîne depuis tantôt deux ans, et dont ses structures fondamentales sont complètement détruites. Le plus aimé de toutes les disciplines sportives et le plus populaire du pays, le football, qui a atteint des sommets inimaginables, au cours de ces dernières années, est au plus bas. À un moment où la FIFA tient les rênes du football haïtien, sans se soucier véritablement des efforts qui ont été consentis, au cours de ces dernières années, l'État est aux abonnés absents. Le ministère des Sports n'a pas les provisions légales pour poser son veto contre les dérives administratives, surtout contre la fermeture de Camp Nous et des autres académies sportives concoctées par le Comité de normalisation. Le football, certes, est apolitique, mais cela n'enlève pas le droit à l'État de veiller à sa bonne marche. N'est-ce-pas une prérogative constitutionnelle de l'État, qu'il s'assure que les institutions du pays offrent des services de qualité ? Oui, en effet, c'est son rôle et son devoir de garant. Autant de fois que l'État ne prend pas les dispositions pour doter le sport d'un cadre légal, autant de fois qu'il n'y aura pas de législation sportive, les institutions qui composent le mouvement sportif haïtien ne pourront pas véritablement travailler au développement durable de leurs disciplines et ne pourront aucunement avoir des athlètes compétitifs. Il faut repenser le sport, en Haïti, il faut un cadre légal dans lequel cette discipline est définie et organisée par l'État.

R.S.

IN MEMORIAM

Hommage à Pelé, « un enfant d'Haïti »

Par Louis Carl Saint Jean

« *Le hasard est curieux, il provoque les choses* », nous a chanté Charles Aznavour, voilà un demi-siècle. Parfois, il les fait bien ; d'autres fois, il les fait mal. Tandis que l'univers entier vient de se délecter du dernier championnat mondial de football, il a voulu que, moins de deux semaines plus tard, arrive ce jour que tous les admirateurs du sport-roi appréhendaient : Pelé, le seigneur incontesté et incontestable du football, a tiré sa révérence ce jeudi 29 décembre 2022.

Depuis plus d'une décennie, en effet, l'état de santé du Roi Pelé suscitait de vives inquiétudes. Les choses ont pris une tournure de plus en plus alarmante au cours des premiers mois de l'année 2019. Depuis lors, il séjournera dans des centres hospitaliers, tant en France que chez lui au Brésil.

Le quotidien français *Le Figaro*, dans sa livraison du 4 avril 2019, nous a appris que le roi du football a été « *admis le 3 avril à l'Hôpital américain de Neuilly (banlieue ouest de Paris) pour une infection urinaire sévère.* » Mais tout s'était bien passé, même si la *perle noire* devait faire effectivement face à certains malaises.

De son côté, *mcsport.com* nous avait rappelé ce qui suit : « *Pelé n'a qu'un rein depuis l'époque où il était encore joueur. Une côte cassée pendant un match avait endommagé son rein droit, qui avait été finalement retiré.* » Entre-temps, presque chaque mois, pour ne pas dire chaque semaine, voire chaque jour, de fausses nouvelles de sa mort faisaient le tour des réseaux sociaux. Lorsque le 3 décembre dernier, les journaux du monde entier ont informé que Pelé avait été admis en soins palliatifs, nous savions alors presque tous que, à moins d'un miracle, cette légende allait bientôt prendre son envol vers un autre monde, un monde sans doute bien meilleur à celui-ci. Et voilà, ce triste jour est arrivé. Quelle perte immense pour l'humanité !

Pelé a toujours été adulé en Haïti. Tous les gamins, mordus ou pratiquants du football, ont fait de lui un demi-dieu. D'ailleurs, son nom est devenu synonyme de virtuose. De tout magnifique footballeur, nous disons : « *C'est un Pelé.* »

À travers le monde, ils sont légion à adopter ce surnom. Dans ses mots d'hommage à l'endroit de son idole, Michel Platini nous a appris qu'à l'école, il signait « *Peléatini* ». L'ancien international ghanéen Abedi Ayew avait changé son nom en « *Abedi Pelé* ». Le Hollandais Johannes Cruijff, bien avant Zico, était surnommé « *Le Pelé blanc* ». Chez nous, dans leur temps de gloire, Guy Saint Vil était connu comme « *Le Pelé des Caraïbes* » et Joseph Obas « *Le Pelé du Nord* ».

Personnellement, je suis l'un des fervents de cette figure légen-

Le roi Pelé au début de sa carrière.

daire, sans pareil dans l'histoire du football. Je ne me propose pas d'écrire un article pour retracer sa carrière. Plus d'un l'a déjà fait de manière splendide. Je me contenterai plutôt d'évoquer deux souvenirs qui resteront à jamais gravés dans la mémoire de beaucoup d'Haïtiens.

Le premier remonte à l'année 1971. En effet, le mardi 16 février, Pelé et ses camarades du Santos FC arriveront en Haïti pour une partie d'exhibition avec notre équipe nationale. Ce *great event* a été réalisé dans le cadre d'une tournée de ce club en Amérique latine. En cette occasion, Port-au-Prince a fait peau neuve. Une foule enthousiaste a accueilli la délégation brésilienne de l'aéroport à la Mairie. La *perla negra* y est reçu par des gerbes de fleurs, des peintures et une brillante allocution du maire d'alors, le poète Georges J. Figaro. L'accueil se veut déjà royal.

Arrive le « Jour J ». Sur ordre des autorités, les écoles ont chômé et l'administration publique et le commerce ont travaillé à mi-journée. Dans l'après-midi, le président François Duvalier décorera Pelé de l'Ordre National Honneur et Mérite du grade de Grand-Croix. Il s'agit de la plus haute distinction jamais décernée à un sportif en Haïti. Après avoir remercié le chef de l'État, il a promis qu'il allait jouer avec Haïti et non contre Haïti. Chaviré de joie, le trésor brésilien a ajouté : « *Je me considère déjà comme un enfant d'Haïti* ».

Bientôt, c'est le compte à rebours. La rencontre, disputée dans un stade Sylvio Cator euphorique, s'est achevée sur le score de 2 buts à 0 en faveur des célèbres visiteurs. Lima a marqué le premier but 17 minutes après le coup de sifflet initial. Dicole, à la 75e minute, soixante secondes après la sortie de Pelé, a aggravé le score.

L'on se souviendra que celui-ci avait accepté de s'aligner pour plaire au public haïtien. En effet, victime d'un étirement musculaire à la jambe droite au cours d'un face-à-face, le 14 février, à El Salvador, contre l'Alianza F C, les médecins de l'équipe et l'entraîneur Antônio « *Antoninho* » Fernandes s'étaient opposés à sa participation. Mentionnons que les Noirs et Blancs avaient défait leur hôte à l'Estadio Flor Blanca. C'est sur ce même terrain où, le dimanche 28 septembre 1969, notre onze national avait infligé une sévère défaite 3-0 à son homologue salvadorien.

Mais au fil des minutes, l'horizon s'obscurcissait de plus en plus. Inclémente, Dame Nature persistait dans ses caprices. À la 80è minute, une pluie diluvienne rendait le terrain impraticable. L'arbitre Paul Joseph, après avoir consulté les juges de touche Albert Pierre-Louis et Fritz Saint Élus, a dû alors casser la belle ambiance. Le Dr François Duvalier, entouré de sa famille et de quelques membres de son gouvernement, était du nombre des spectateurs. C'était la dernière apparition publique de celui-ci: il décédait deux mois plus tard, plus précisément le 21 avril 1971.

L'histoire retiendra que le sélectionneur national d'alors, Antoine « Zoupim » Tassy, avait mis en exergue : Henri Francillon (gardien et capitaine) ; Ernst Jean-Joseph, Wilner Nazaire, Serge Ducoste et Formose Gilles (défenseurs) ; Pierre Bayonne, Jean-Claude « Tom Pouce » Désir et Philippe Vorbe (demis) ; Claude Barthélemy, Emmanuel Sanon et Guy François (attaquants).

De son côté, Antoninho s'était fié à : Augustin Cejas (gardien) ; Orlando Pereira, Oberdan, Jose Ramos Delgado, Rildo da Costa (capitaine) ; Léo Bastos et Antonio Lima (demi) ; Edú, Picolé, Pelé et Abel (attaquants). À noter que Djalma, Dias, Clodoaldo et

Suite en page 14

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 14

À qui et comment dire Bonne Année 2023 !

Suite de la page 5

ion car ce n'est pas notre problème (sic). Oui à une force humanitaire d'appui à la PNH." J'ai personnellement de la difficulté à me rappeler qu'une "force humanitaire" ait jamais été mise sur pied pour "appuyer" un corps par définition répressif. On peut bien envoyer des policiers et des soldats distribuer du pain, du lait et des vaccins dans les bidonvilles ou aider lors de désastres naturels, mais ça n'en fait pas des agents humanitaires. Du point de vue de la "communauté internationale" ou il y aura une intervention, et elle sera militaire d'occupation et non humanitaire, ou il n'y en aura pas.

Cela ne dépend pas de nous, mais de ceux à qui nous avons confié depuis plus d'un demi-siècle la gestion de notre destin. Ce qui dépend de nous par contre, c'est toute concertation pré-intervention, non commanditée de l'extérieur, mais authentique et nationale qui définisse les paramètres de l'intervention afin qu'elle se différencie de toutes celles qui l'auront précédée. Il est vrai qu'il ne nous reviendra pas in fine de définir le quotidien de l'intervention. Mais il nous revient de dire à l'avance ce que nous souhaitons qu'elle soit, une assistance technique et matérielle aux FAd'H et à la PNH, et ce que nous ne voulons pas qu'elle soit, la mise sous tutelle des autorités politiques et administratives du pays, la répression brutale, le mépris des citoyens, les agressions sexuelles et le pillage de nos ressources connues et à découvrir. Nous nous occuperons nous-mêmes de construire le pays. Nous savons ce qu'il y a à faire et nous savons comment le faire car depuis plus de 60 ans nous contribuons à le faire chez d'autres dont certains ont les moyens aujourd'hui de se proposer comme modèles.

Le discours politique haïtien se déplace aujourd'hui tracté par deux termes: inclusion et consensus. Ces deux termes sont liés car il n'y a pas de consensus qui est l'objectif ultime s'il y a exclusion. En d'autres termes le particulier, idéalement chaque Haïtien doit donner son consentement à une entreprise qui rassemble l'ensemble. Puisqu'il nous fait consentir, oublions que Jovenel Moïse et combien d'autres avant lui ont été assassinés et trouvons l'élément de la conjoncture qui semble nous rassembler. Oublions aussi que plusieurs de ceux à qui nous donnons notre consentement pour l'entreprise commune du relèvement de la patrie sont ceux-là même qui dirigent les gangs, qui en vivent politiquement et financièrement et qui les font vivre.

À l'examen les concepts d'inclusion et de consensus paraissent être non seulement des obstacles à notre sortie de la crise, mais plutôt des facteurs de son élargissement et de son approfondissement car la crise en question n'est pas seulement la gangstérisation de la société haïtienne mais plus fondamentalement une crise de généralisation de la dépendance qui risque d'aboutir à la perte, même formelle, de notre souveraineté. L'extermination des gangs est le prétexte du consensus En réalité son point d'ancrage tant en amont pour ceux qui la souhaitent qu'en aval pour ceux qui la subiront est l'occupation militaire du pays à long terme par des forces étrangères. Et nous ne pourrons pas dire que nous n'y avons pas "consenti". Ce n'est pas par hasard que le Premier ministre canadien Justin Trudeau et sa Ministre des Affaires étrangères aient insisté pour que les Haïtiens parviennent à un consensus avant une intervention militaire et qu'ils aient dépêché l'ancien Premier ministre de l'Ontario Bob Rae pour obtenir ce consensus. Ce n'est pas par hasard non plus que la représentante américaine d'origine haïtienne soit revenue d'Haïti après un bref séjour avec la conviction qu'il faut des « *boots on the ground* » pour libérer le pays des groupes terroristes, et que c'est ce que nous voulons.

Comprenons-nous. Nous n'en pouvons plus de ne pouvoir mener une vie normale dans notre pays contrôlé par les bandits. Il nous faut donc nous en débarrasser. Faut-il cependant que l'obsession des gangs et les souffrances qu'ils nous imposent nous empêchent de voir qu'ils sont un épiphénomène, qu'ils renaîtront sous des formes diverses comme ils le font depuis les premiers jours de notre histoire tant que nous n'aurons pas réglé le problème de fond qui est la construction d'un pays pour la nation. Ce n'est pas que nous n'avons pas essayé, mais nous avons trop souvent remis à la rue que nous appelions "le peuple" la mission de bâtir le pays, de construire l'état. Je le dis tout de suite, "le peuple" constitue la nation mais ne construit pas un état. Il revient aux élites de dire ce qu'un pays doit être et comment il doit être gouverné au bénéfice de la nation.

Dans une telle démarche il ne peut pas s'agir d'inclusion car « *tout voum pa do* », mais de sélection et de cooptation sur la base d'un projet de pays défini dans lequel chaque membre de la nation qui œuvre pour le développement du pays trouve la justification de son existence. On parle alors de "solidarité nationale". Les politiciens contemporains n'en sont pas là. Les missions des élites ne changent pas au cours du temps sauf dans les détails conjoncturels et selon la nature et la spécificité des élites. Dans tous les cas elles se résument toutes en une seule: Faire un pays, bâtir un état pour la nation.

La conjoncture d'aujourd'hui se caractérise par les situations suivantes dont certaines durent depuis très longtemps: 1. L'absence de l'état et la confiscation par des particuliers de l'administration publique. 2. L'insécurité causée par les gangs armés, le blocage régulier du pays par les mots d'ordre des politiciens et l'inefficacité avérée de la PNH. 3. La demande adressée à la "communauté internationale" d'intervenir militairement dans le pays pour y rétablir l'ordre. 4. Une occupation militaire appréhendée par les États-Unis, le Canada et probablement d'autres pays.

On s'attendrait à ce que les élites de toutes natures, en particulier les professeurs, les juristes, les éditorialistes et chroniqueurs de même que les artistes se concertent pour aider à comprendre notre échec historique et proposer une vision et une organisation de la société dans lesquelles les Haïtiens se reconnaissent; qu'ils se concertent également pour définir les balises d'une assistance technique à la PNH et aux FAd'H, pour définir également les diverses lignes rouges au-delà desquelles la soi-disant "assistance technique" deviendrait une occupation militaire qui doit être traitée comme telle par l'ensemble du pays. On s'attendrait à un tel sursaut de patriotisme comme il y en eut déjà dans notre histoire dans des circonstances analogues. Au lieu de cela, c'est le silence assourdissant de nos élites interrompu ponctuellement par des OUI à l'occupation. Nous avons si mal géré notre patrimoine national qu'une intervention semble inévitable. Mais pas une occupation, quel que soit le nom qu'on lui donnera. Je me répète, mais je dois le faire. Toute intervention sera une occupation si nous ne disons pas à l'avance ce que nous voulons qu'elle soit et ce que nous refusons qu'elle devienne.

La tradition veut que chaque année à cette date j'adresse des vœux de bonheur à mes compatriotes et leur souhaite que l'année qui commence soit bonne à tous les points de vue. Ne pouvant pas cette année inclure ceux qui en situation de responsabilité ont trahi le pays et leurs concitoyens en sollicitant l'occupation, et ceux qui l'ont déjà fait dans le passé, je formulerai le souhait que nous parvenions à éviter une occupation pareille à celles qui de 1915 à aujourd'hui ont déstructuré le pays jusque dans son âme chaque fois plus brutalement, et le souhait que nous apprenions que l'histoire ne connaît pas de destin, mais qu'elle est continuellement formatée par l'action des hommes sur les autres hommes.

Bonne Année 2023 !
Henri Piquion
2 janvier 2023

IN MEMORIAM

Suite de la page 13

et Carlos Alberto n'avaient pas effectué la visite en Haïti. (Référence : *Le Nouveau Monde*, samedi 9 octobre 1974, page 1).

La fête allait continuer de plus belle. Aux environs de 22 heures, un grand banquet a lieu à l'Hôtel El Rancho en l'honneur de nos invités. Au cours de cette soirée, le Jazz des Jeunes et la Troupe Folklorique Nationale ont fait goûter au « roi » et à sa suite la magie de la musique et de la danse de notre pays. Rildo, le capitaine-artiste du Santos, a interprété une danse brésilienne et une haïtienne (un congo), accompagné à la batterie par Arthur « *Sénécal* » Simay et au tambour par Jean Rémy. (Références : Entrevue de LCSJ avec Jean Rémy le dimanche 7 janvier 2007 et avec Arthur « *Sénécal* » Simay le mardi 12 juillet 2010.) C'est à Cabane Choucoune, dans la nuit pétionvilloise, que Sa Majesté, accompagnée de quelques amis, allait clôturer la bombance.

O Peixe quittera Haïti le vendredi 19 février. Avant son départ, le trésor brésilien, à la fois enchanté et ému a déclaré : « Je suis un nouveau fils d'Haïti. Je pars en laissant une moitié de mon cœur ici. C'est un pays que je n'oublierai jamais... » Quelle belle marque d'affection ! On peut comprendre pourquoi, quelques mois après cette visite historique, le groupe musical Les Loups Noirs, avec la voix de Gardner Lalanne, avait rendu un bel *Hommage à Pelé*. (Référence : Ibo Records 160.)

Notre second souvenir du Roi remonte à septembre 1975. Il foulera à nouveau notre sol le 16 de ce mois, mais cette fois-ci en tant que membre du New York Cosmos. Ce club, avec lequel il a signé trois mois auparavant, était venu disputer en Haïti deux rencontres patronnées par Pepsi Cola. La première, jouée le 18 septembre contre le Victory Sportif Club, verra la victoire (2-1) de l'équipe visiteuse, grâce à des buts de Tomy Ord et d'Americo Pareido.

Le roi Pelé avec ses coéquipiers de son équipe Santos.

Pour l'histoire, rappelons que le Victory, entraîné par Franck Civil, avait retenu : Paul Maxi (gardien) ; Yves Joseph, Raphaël Alexis, Réginald Viélot et Guy Allen (défenseurs) ; Gregory Moïse, Orlando Guzman, [Non oublié] (demi) ; Warren Archibald, Steve David, Gary Perrin (attaquants). Le club du Bas-peu-de-Chose s'était alors renforcé par les Trinidadiens Archibald et David. (Information obtenue de Gérald Jean, de Rodrigue Carasco, de Yves Joseph et de Guy Allen.)

Arrive le lendemain. Le public s'est bien remis de l'ouragan Eloïse qui a effleuré Port-au-Prince. Dans un stade Sylvio Cator plein à craquer, le club new-yorkais, après une double prolongation, s'inclinera sur le même score face au Violette Athletic Club (VAC). L'Argentin Oscar Montironi inscrira les deux buts du VAC et Ramón Mifflin celui du Cosmos.

Antoine Tassy avait aligné : Edner Charles (gardien); Pierre Bayonne, Frantz Mathieu, Ernst Jean-Joseph, Barionuevo (défenseurs) ; Jean-Marie Jean-Baptiste, Oscar Montironi, Philippe Vorbe, Charles Vorbe, Rogerio Ricato, Raphaël Pierre — sans oublier Édouard Jean-Baptiste et Adilas Charles. Ce dernier s'était illustré en effectuant un marquage à la culotte sur le Roi. Pierre Bayonne, l'un des meilleurs joueurs de l'histoire de notre football, avait prouvé le génie haïtien.

Côté new-yorkais, la défaite tombe mal. Les hommes de Gordon Bradley, ne pouvant s'en remettre, crient vengeance. Le 27 septembre, après s'être produit à la Jamaïque et à Porto Rico, le *Mo's* retournera en Haïti, pour un second affrontement avec *Le Vieux Tigre*. Les deux adversaires se sépareront sur un score vierge. L'icône brésilienne, blessée le 21 septembre à Kingston, n'a pu jouer. On pouvait lire alors la déception sur le visage des 25 000 spectateurs.

Par la suite, ce faiseur de pluie et de beau temps continuera à manifester son admiration envers nos footballeurs. D'abord, de temps à autre, on le verra tout souriant en la compagnie de Georges Chardin Délice, l'ancien monstre sacré de l'Aigle Noir. Ce dernier avait fait les beaux jours du New York Cosmos peu après sa fondation en 1970. Ensuite, au cours des diverses matches opposant le NY Cosmos et les Tampa Bay Rowdies, a toujours régné un esprit de franche camaraderie et de *fair-play* entre Pelé et Arsène « *Pélao* » Auguste. D'ailleurs, l'ancien arrière gauche défunt du Racing Club Haïtien ne jurait que par *O rei*.

Ce « roi » comptait d'autres dévots parmi les nôtres. Gérald Jean, l'ancienne vedette du Victory, m'a confié aujourd'hui : « *Les exploits que tous les autres ont accomplis hier et accomplissent aujourd'hui, Pelé les avait déjà façonnés, et cela avec beaucoup plus d'éclat* ». L'épatant Pierre Bayonne a fait une déclaration similaire au cours d'une récente entrevue. Même tonalité dans les propos du Capois Wilfrid « *Tcho* » Gervais, une de nos gloires des décennies 1970-1980 : « *Tes buts incroyables, tes tirs, tes feintes et tes dribbles superbes que tu avais inventés m'ont fait vivre les moments les plus heureux de ma carrière footballistique et ils m'accompagnent encore tous les jours* ».

Dans son livre sur l'histoire du Racing Club Haïtien, Louis Chauvel, parlant de Fito Régnier, la superstar du *Vieux Lion* des années 1940, avait affirmé : « *Cet homme fut à lui seul une équipe !* » Je pense que tous les spécialistes lucides et les observateurs impartiaux du ballon rond peuvent témoigner autant, voire davantage, de Pelé.

J'aime bien ce témoignage de

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 15

L'ACCORD POLITIQUE DU 21 DÉCEMBRE DANS L'IMPASSE

Ariel Henry pris entre deux feux...

Mirlande Manigat n'entend pas se laisser rouler dans la farine...

Suite de la page 9

aire, énergétique, inflation galopante, Haïti en a pour son compte. Mais c'est l'insécurité battant son plein dans toutes les catégories qui met le pays à genoux.

Cette dernière crise dépasse toutes les autres, car aucune catégorie sociale n'en est à l'abri. Les gangs armés, qui étendent leur hégémonie sur plus de 60 % du territoire national (selon les Nations Unies), assassinant, volant, violant et braquant les citoyennes et citoyens, en sus de kidnapper contre rançon, à volonté, tiennent les forces de l'ordre en respect. Aussi prennent-ils pour cibles l'institution policière elle-même, notamment des policiers de tous grades, ainsi que des hauts gradés, sans que soit donnée une réplique ponctuelle et directe, de la part de l'institution, voire pour protéger des citoyens sans défense.

Les attaques meurtrières lancées contre des membres de la Police nationale haïtienne (PNH) deviennent monnaie courante. Les carnages perpétrés contre eux n'entraînent aucune action punitive. Par exemple, une tuerie perpétrée contre une brigade de policiers envoyée dans une descente, à Village de Dieu, au sud de la capitale, dans laquelle, au moins six policiers ont été tués, avant d'être mutilés, reste sans réplique, bientôt deux ans après l'acte odieux. Il en est de même pour une attaque dirigée sur le Tribunal de première instance de Port-au-Prince (TPP), au cours de laquelle ont été saccagés les bureaux des juges et ceux de l'administration; et le mobilier emporté ainsi que trois véhicules qui se trouvaient dans le parking. Cette action criminelle reste encore impunie. Pourtant le tribunal le plus important du pays a dû fermer ses portes, livrant le personnel au chômage forcé. Cela vaut aussi pour le Premier ministre de facto lui-même, puisqu'il ne peut plus mettre les pieds au bureau de la primature se trouvant non loin du Tribunal de première instance de Port-au-Prince (TPP), voilà depuis le mois de juin 2022.

Les gangs armés imposant leur loi contrôlent les principales autoroutes du pays, isolant la capitale, par le sud, de quatre départements, et par le nord, de trois départements. Tandis que les bandits établis dans l'est du pays contrôlent le trafic menant à la frontière haïtiano-dominicaine, effectivement mettant sous couple réglé le va-et-vient dans les régions orientales d'Haïti. On peut alors imaginer ce que cette situation doit avoir en terme d'impact sur le commerce interne du pays.

Rien n'empêche aux malfrats d'étendre leur contrôle sur les voies maritimes. D'ailleurs, Izo, le chef du gang « *Cinq Secondes* » ayant son fief à Village de Dieu, a mené, avec impunité, une ou deux opérations criminelles par mer sur les entreprises et communautés situées au nord de la capitale. Les unités de la Garde côtière haïtienne — qui n'existe que de nom — ou n'ayant pas reçu l'ordre de riposter, à l'instar des hommes de la Police, sont restées dans leur caserne. Si les bandits armés ne se sont pas encore déclarés « *maîtres de l'air* », c'est qu'ils ne sont pas encore convaincus de l'économie de pareilles activités.

En Haïti, notamment à la capitale, personne n'est à l'abri de la fureur des bandits armés. Et personne ne sait qui sera la prochaine victime. Au cours de ces derniers mois, plusieurs hommes politiques, y compris un ex-sénateur et un chef de parti politique, sont tombés victimes des bandits, dont les identités ne sont un secret pour personne. L'ex-sénateur du Sud, Yvon Buissereth a été exécuté par le gang de Ti-Makak, à Laboule 12, dans les hauteurs de Pétion-Ville, au mois d'août, avant que ses restes ne soient livrés aux flammes. Plus récemment encore, il y a à peine dix semaines, Éric Jean-Baptiste, secrétaire général du Regroupement des démocrates nationaux progressistes (RNDP) doublé de tenancier de Borlette Père Éternel, a été criblé de balles, par le même gang Ti-Makak, au moment où il rentrait chez lui, à Laboule 12, de retour d'une réunion politique. Quatre mois avant ce crime, une mère et ses deux filles ont été assassinées, le même jour, à Tabarre (au nord-ouest de Port-au-Prince), par les bandits de Torcelle, qui ont ensuite brûlé leurs cadavres. Pas moins de 35 policiers ont été assassinés, dont au moins cinq ont eu leurs cadavres mutilés ou brûlés.

Ces derniers crimes ont été tous perpétrés, durant les dix-huit derniers mois, c'est-à-dire sous la direction d'Ariel Henry, l'employé du Département d'État et du CORE Groupe. Autrement dit, cette série sanglante résumée ici est attribuée à l'administration de ce dernier, dont on pourrait dire qu'il était en « *service commandée* ». C'est le moins qu'on puisse dire quand on sait que les patrons du Premier ministre de facto n'ont pas jugé nécessaire de créer les conditions pour que les Haïtiens puissent se doter eux-mêmes d'une équipe gouvernementale qui soit capable de rectifier le tir.

Aucun doute, le monde entier est bien témoin de cette descente aux enfers spectaculaire d'Haïti, ainsi que la lutte acharnée du peuple haïtien pour chasser Ariel Henry de la primature, en dépit de l'appui inconditionnel dont il bénéficie auprès des Américains et leurs alliés.

Face à ce spectacle d'incapacité et de compromis avec les gangs armés affiché par les dirigeants du pays, qui ose mettre les bâtons dans les roues des citoyens se révoltant contre ces derniers et leurs patrons ? Pour toutes ces raisons signalées plus haut — et bien d'autres —, il y a lieu de montrer la porte à Ariel Henry !

Mais il faut poser la question : Pourquoi Mirlande Manigat a-t-elle cru opportun de s'offrir en holocauste à un Premier ministre de facto de cet acabit, et de s'associer à cet Accord dont il a reçu la mise en application de ceux-là mêmes qui sont à l'origine des crises du pays ? Oui, la professeure Manigat n'entend pas se laisser rouler dans la farine par Ariel Henry. Mais qu'est-ce qu'elle était allée chercher dans cette galère ? En tout cas, l'Accord du 21 décembre sombrant dans l'impasse, voilà une bonne chose ! Le grand mal vient du fait que les opportunistes rôdent.

L.J.

Jounal 4 - 17 janvier 2023.qxp_HO 1/11/23 5:11 AM Page 16

Sports

Suite de la page 1

décembre 2022, en début d'après-midi, « *en raison d'une défaillance organique générale due à la progression de son cancer du côlon* », avait informé le dernier bulletin de l'institution hospitalière.

Le Roi Pelé avec la jeune vedette africano-française Killyan Mbappé.

La nouvelle de la mort avait été aussitôt confirmée par la fille aînée du Roi, Kelly Christina Do Nascimento, 54 ans, qui tenait le monde en haleine, en marge du mondial de Qatar; le Roi avait souffert de divers maux depuis plusieurs années; il avait même dû être amputé d'un rein, ce qui l'avait très fortement diminué depuis plusieurs années.

Bien avant le décès, même plusieurs jours avant, des fans en nombre s'étaient massés devant l'hôpital, en quête constante d'informations, certains pour prier pour le Roi. Tous à l'extérieur de l'hôpital, certains brandissant une banderole portant l'inscription «*Roi Pelé éternel* ».

Aussitôt la nouvelle du décès confirmée, ce fut une onde de choc qui a traversé la planète entière; et c'est une pluie d'hommages venant de partout et de tous les secteurs, tant bien du monde du football que du sport en général, mais aussi venant de célébrités, d'hommes politiques de tous les horizons et de toutes les idéologies, confirmant ce que feue la Reine Elizabeth d'Angleterre et son époux, le Prince Philipe, déclaraient à propos du protocole, lors d'une visite du Roi à Londres. Alors que les autorités se demandaient s'il fallait demander à Pelé de monter à la Tribune pour saluer le couple royal, la Reine de trancher : « *Je suis la Reine d'une grande partie du monde, certes, mais le Roi Pelé, lui, a son royaume étendu au niveau de la planète entière, donc c'est à moi de descendre au niveau de la pelouse pour rendre hommage au Roi* ».

« *Il a fait du football un art* », a publié sur son compte Instagram Neymar, leader d'attaque de la *Seleçao* durant la dernière décennie et dont l'absence aux funérailles de Pelé a été très critiquée, alors qu'il s'était fait représenter aux obsèques par son père, Neymar Sr., qui s'est même penché au bord du cercueil pour embrasser la dépouille mortelle du défunt.

Le Roi couronné par la planète terre

Avant la venue de Pelé, le chiffre « *10* » était à peine un numéro; et depuis l'arrivée du Roi, c'est un mythe et une grosse charge pour tout joueur revêtant le maillot No. 10, dans toutes les équipes, amateurs ou hyper-pro. Porter le maillot No. 10 attire l'attention et met celui qui l'endosse dans l'obligation de « *briller* ».

Le Roi Pelé, à l'aube de sa carrière.

« *Le roi du football nous a quittés, mais son héritage ne sera jamais oublié, repose en paix, Roi*», a déclaré, de son côté, la vedette de l'équipe de France, Kylian Mbappé, meilleur buteur de la récente Coupe du monde.

« *Repose en paix, Pelé* », a déclaré, pour sa part, le néo-champion du monde 2022, l'Argentin, Lionel Messi.

Le roi Pelé avec ses coéquipiers de son équipe Santos.

« *Peu de Brésiliens ont porté le nom de notre pays aussi loin que lui* », a réagi, pour sa part, le président élu du Brésil, Luiz Inacio Lula Da Silva.

Le président sortant des États-Unis du Brésil, qui a laissé le pays deux jours avant le transfert traditionnel du pouvoir à son successeur, le 1er janvier dernier, Jair Bolsonaro, avait, dans un tweet, déclaré saluer la mémoire de «*L'un des plus grands athlètes de l'histoire* ».

La FIFA, la Confédération brésilienne de football (CBF) et le Santos FC, son club de toujours, lui ont également rendu hommage. La FIFA, a rappelé que Pelé est le seul joueur à avoir gagné trois fois la Coupe du monde, permettant au Brésil de garder définitivement le trophée Jules Rimet. De son côté, la ville de Santos avait décrété un deuil officiel de sept (7) jours, tandis que le Christ Rédempteur du Corcovado, monument emblématique qui surplombe la ville de Rio, donnant sur la baie de Rio de Janeiro, a été illuminé aux couleurs jaune et vert du Brésil.

« *C'est une grande perte pour le Brésil, il nous a donnés trois titres mondiaux. Que Maradona le reçoive pour qu'ils dribblent ensemble au ciel* », a lancé, pour sa part, dans la presse française, Mme Edlaine de Oliveira, une enseignante à Brasilia.

L'athlète du siècle

Seul footballeur ayant remporté à trois reprises la Coupe du monde (1958, 1962 et 1970), Pelé, de son vrai nom Edson Arantes do Nas-

Suite en page 12

AU CHEVET DU SPORT HAÏTIEN

Un cadre légal, une solution viable pour le mouvement sportif haïtien

Par Ricot Saintil

Le mouvement sportif haïtien n'arrive toujours pas à s'institutionnaliser. Son mode d'organisation n'est pas défini par un cadre légal. C'est un mouvement précaire, dépourvu de capacité réelle à répondre aux exigences du sport amateur et de haut niveau. L'absence de législation sportive en Haïti, fragilise le mouvement sportif, qui donne lieu à l'existence de toutes sortes de fédérations sportives, de clubs et d'associations. Le sport en Haïti a déjà fait l'objet de nombreux débats, des propositions de lois ont déjà été faites et certaines sont déposées au parlement en vue de lui doter un cadre légal de fonctionnement malheureusement, rien de concret n'a été adopté, ni par le parlement haïtien, ni par le pouvoir en place, lesquels sont responsables de faire des propositions et des projets de lois. Ce vide laissé, donne le champ libre aux acteurs du milieu sportif d'imposer leur loi comme bon leur semble.

Le sport bat de l'aile en Haïti. Le milieu sportif est de plus en plus livré à lui-même. Il y a très peu d'entités sportives qui sont reconnues d'utilité publique. Celles qui jouissent de ce statut (d'utilité publique), ne sont pas régulièrement supportées par l'État haïtien, par conséquent, elles ne parviennent pas à répondre véritablement au développement de leurs disciplines respectives. C'est le cas du football. Ce dernier, fondé en 1904, reconnu d'utilité publique en 1952, ne parvient pas à œuvrer dans l'intérêt général, tant que ses moyens sont limités, malgré l'intervention de la FIFA à travers le programme FIFA Forward. Ce programme, reconnaissons-le, a permis au football haïtien de rivaliser à toutes les équipes de jeunes de la Caraïbe. La FHF, à travers un plan de développement durable, axé sur un programme d'élite, a utilisé à bon escient le fond du programme FIFA Forward. Cependant, le football a souffert du manque de l'appui régulier de l'État haïtien. L'absence d'un fond destiné pour le sport dans le budget national, a plombé la vision de la FHF et n'a pas facilité la mise à exécution d'un plan de développement à grande échelle.

Au même titre que la fédération haïtienne de football, qui s'efforce à maintenir en vie sa discipline, (même si, elle semble prendre un autre chemin depuis tantôt deux ans), d'autres fédérations sportives, notamment le Volley-ball, le Tennis de table, le Basket-ball et bien d'autres encore, font de leur mieux pour exister. Ces fédérations, pour la plupart ne reçoivent pas de fonds de leurs instances mères pour assurer le développement de leurs disciplines, ce n'est d'ailleurs pas une obligation des fédérations internationales. Elles sont dépourvues de tout, elles n'ont pas d'infrastructures adaptées, de matériels standards, et n'ont pas les moyens pour répondre à la formation optimale de leurs athlètes. L'État, ne leur vient pratiquement pas en aide. Cette réalité est la norme dans le milieu sportif. Les fédérations sportives doivent leurs bonnes et mauvaises périodes en fonction des dirigeants en place. Sil les dirigeants sont des personnes responsables, dévouées à la cause de leurs disciplines, ils vont s'atteler à la tâche. S'ils sont des mercenaires, c'est-à-dire qu'ils utilisent la structure à des fins personnelles, ils n'accompliront aucune tâche, sinon tirer les avantages liés à leur fonction, la discipline n'avancera d'un iota.

Il y a par ailleurs des entités qui n'existent que de nom. Elles n'ont pas d'adresse connue, aucun club affilié, aucun athlète et

Suite en page 13